



Le Pays d'Yvois

ISSN 1623-6246

Cercle Historique & Artistique Yvoisien



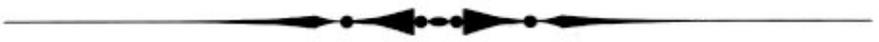
Charpenkraftwagen-Park der 5. Armee in der Eisenglasserei Margot (Departement Ardennes) Feldzug 1914-15

LE PAYS D'YVOIS

N° 9

Sommaire

Stéphane GABER	Le mot du président	p 2
Sylvie BOUHIER	Compte-rendu de l'excursion 2004	p 3
MM. GUIEN et RAYMOND	Croix de chemins	p 4
Stéphane GABER	Carignan et le pays d'Yvois en 1914-1918	p 7
Carl MANGIN	Adieux à Carignan	p 17
Jacques HARBULOT	La résurrection du Cours Complémentaire	p 18
Francis RAYMOND	Hier et aujourd'hui	p 20 et 41
Stéphane GABER	Les déportés juifs de Pully	p 21
Article communiqué par P. ORQUEVAUX	La borne de Limes	p 24
M^{lles} SOLOT et RAYMOND	Les jeunes dans la Résistance	p 26
Léon WATELET	Une histoire digne de Clochemerle	p 29
Lucien DION	Le journal de Matton	p 35
Claude GAILLARD	L'ouvrage fantôme de Vaux-lès-Mouzon	p 39
	Courrier des lecteurs	p 42



Pour moi, c'est toujours une grande joie, hélas trop rare, que de présenter un nouveau numéro du *Pays d'Yvois*. Il paraît à la suite d'une période riche en activités : publication d'une brochure illustrée de 72 pages sur l'histoire de la collégiale de Carignan, exposition sur le patrimoine religieux du pays d'Yvois, voyage associatif en Moselle, au pays des trois frontières.

Préparer un tel bulletin exige beaucoup de travail : sélection et mise au point des textes, choix des illustrations, saisie informatique et il faut féliciter notre secrétaire Francis Raymond qui se charge de la mise en page, ce qui contribue à abaisser sensiblement le prix payé à l'imprimeur. En effet, le Cercle historique ne roule pas sur l'or. Son but n'est pas de thésauriser et il nous faut publier afin de faire connaître notre association ainsi que l'histoire et les richesses de notre petit pays.

Le présent numéro comprend une grande variété de textes que nous devons à une dizaine d'auteurs. Il y est question de nos activités, de l'histoire des deux guerres mondiales, de la vie quotidienne du temps jadis à Osnes et à Matton, du petit patrimoine local : bornes et croix de chemins.

Merci à tous ceux qui ont accepté de s'impliquer dans la préparation de ce bulletin qui en est à son numéro 9 avec une nouvelle couverture et de nombreuses illustrations.

Dès à présent, il va falloir songer au numéro 10. Amis du *Pays d'Yvois*, à vos plumes !

Stéphane GABER

De bon matin comme toujours, nous partîmes cinquante, et sans aucun renfort, mais en un groupe enthousiaste et soudé, nous rentrâmes de même, fourbus et contents d'avoir exploré quelques joyaux lorrains.

Loin d'être une descente aux enfers, la visite de la mine de fer de Neufchef fut un moment plaisant et instructif. Nos deux guides, anciens professionnels, et hommes sympathiques, semblaient réjouis de nous expliquer ce qu'avait été la vie des mineurs, dans ce type de mine qu'on nomme "à flanc de coteau", la distinguant ainsi de la mine à puits ou de celle à ciel ouvert; ils se montrèrent précis et diserts, détaillant l'évolution des engins, des techniques et des organisations entre le début du XIXe siècle et le début du XXe. Le parti pris résolument chronologique du parcours de ce musée associatif permet de comprendre un siècle d'extraction du minerai de fer.



Remontés à la surface, nous nous dirigeâmes vers Thionville, dont la tour aux Pucelles méritait l'oeillade, et l'église Saint-Maximim la halte que nous fîmes, car au coeur de sa sobriété celle-ci recèle des orgues réputées, dues à Jacques Legros, au XVIIIe siècle. C'est aussi au cours de cette période que furent édifiés deux ponts-écluses; nous aperçûmes l'un d'eux de la route, et il fit notre émerveillement par son originalité au chapitre des ouvrages fortifiés mais ses abords refusèrent de livrer les secrets de sa construction à nos cous tendus, nos tailles ployées, comme des roseaux sur la berge verdoyante, car c'est de l'autocar, au loin, que nous pouvions le mieux en admirer les proportions et l'aspect global (l'élégance d'un aqueduc, la solidité d'un rempart).

Après un repas succulent, le moyen âge nous attendait à l'étape suivante, avec le château fort de Sierck-les-Bains, qui, surplombant la Moselle, exige d'escalader quelques ruelles médiévales avant d'offrir un spectacle de belle qualité et une promenade paisible entre casemates, bastions et bâtiments.

Nous redescendîmes au niveau de la mer, si l'on peut dire, pour une incursion en territoire germanique, à Nennig, où nous avons admiré, à l'emplacement d'une villa gallo-romaine, les détails d'une très belle mosaïque, dont vous voyez ci-contre une partie.

Le dernier site qui nous retint à l'est des Ardennes fut le château qui domine le village de Manderen, dit château de Marlborough, ou de Malbrouck, à quelques kilomètres du Luxembourg et de l'Allemagne. Une magnifique restauration, où les matériaux travaillés avec soin s'harmonisent avec la conception culturelle et touristique de l'ensemble.

Avant la nuit, il était temps de faire route vers l'ouest en direction de Carignan.



Avant la nuit, il était temps de faire route vers l'ouest en direction de Carignan.

Sylvie Bouhier

La découverte d'une croix, originale par ses formes, ses inscriptions, au bord de la route reliant Margny à Fagny dans la Meuse puis la lecture dans la *Revue Historique Ardennoise* n° XI d'un article sur la commune d'Euilly-Lombut dans lequel l'auteur, M. Huart signalait qu'une croix, la Croix Jacob, était encore visible en 1970 puis fut enterrée lors de la réfection de la D.27 sur le territoire de cette commune nous amenèrent à nous intéresser à ces petits monuments en pierre. L'étude des cartes au 1/25000^e, les renseignements pris auprès des habitants et les recherches sur le terrain nous firent découvrir d'autres croix, différentes de celles dénommées calvaires, le plus souvent visibles dans les agglomérations ou aux abords. Nous en avons trouvé sept au total, avec celle de Margny, que nous vous proposons de découvrir, d'ouest en est du Pays d'Yvois puisqu'elles sont toutes positionnées de Matton à Margny.

La première donc se trouve sur le territoire de la commune de Matton, à un croisement distant d'environ un kilomètre du village sur le chemin des Goutelles menant en Belgique. Elle est nommée "Croix Colas Simon" sur la carte au 1/25000^e. C'est une croix dont le bras gauche est cassé, haute de 0,80 m dont la base s'élargit jusqu'à 0,48 m au sol, ne comportant aucun texte ni date. Selon un article de M. Henri Goffinet sur l'Histoire de Matton-Clémency paru dans *l'Ardennois* du 10 mars 1960, cette croix commémorerait la mise à mort d'un habitant de Matton par les bandes de Croates et de Polonais qui infestaient le Pays d'Yvois durant la guerre de Trente Ans. Une seconde croix, rappelant un fait similaire, la "Croix Moraix" se trouverait au dessus des Fonds de Saulx, sur le territoire belge à présent.

Une autre croix se trouve devant le cimetière de Saily, en bordure du macadam

du parking. Elle mesure 0,76 m de hauteur, 0,45 m de large et 0,17 m d'épaisseur. Les bras de la croix sont agrémentés de volutes ; on y lit la date de 1779 suivie des lettres IHS et le texte suivant sur le pied (sur 6 lignes) "YCI ET DECEDE JACQUE NICOLAS HENRI DE BLAGNY AGEZ DE 33 ANS..." le reste étant illisible. Au dos ont été tracées deux rainures transversales et une verticale.



Matton : Croix Colas Simon

A Puilly-Charbeaux, à environ cinq cents mètres du village, à un croisement sur le chemin menant vers la Belgique via le Bois des Crêtes, à mital, se dresse la "Croix du Sourd". Elle se présente comme un monolithe haut de 1,20 m, large de 0,45 m et de 0,20 m d'épaisseur. Les bras de la croix sont à peine esquissés. Le texte suivant y est gravé (sur 7 lignes) : "I.H.I.S .ICY ET DECEDE LE CORPS DE T... LE

30 JUILLET 1736 ... IEZ DIEU POUR SON AME". Dessous, sont grossièrement gravés une tête de mort et deux fémurs entrecroisés. Selon le Maire de Puilly-Charbeaux, M. LAMBLIN, il reste le souvenir d'une tradition orale disant qu'une personne sourde serait morte à cet endroit, d'où cette dénomination.



Saily

A Villy, sur la route reliant l'agglomération à la ferme de Presles, on ne peut manquer la "Croix Morel", indiquée sur la carte au 1/25000^e. Ce monument imposant se compose d'un socle surmonté d'une croix. Le tout d'une hauteur de 3 m, la croix faisant près de 2 m, la pierre d'un seul bloc formant socle mesurant 1,25 m de long, 1 m de large et 1,10 m de haut. Un Christ devait se trouver sur la croix, les trous de fixation étant bien visibles et une partie du texte ci-dessous explicite :

"JETEZ LES YEUX SUR L'HOMME DE DOULEUR". Un cartouche (0,80 x 0,56) sur le devant du socle comporte le texte suivant : "CETTE CROIX A ETE ERIGEE PAR

LA PIETE DE NICOLAS MORELLE ET DU DEFUNCT ALEXIX SIMONIN VOUS QUI PASSEZ ICI JETEZ LES YEUX SUR L'HOMME DE DOULEUR ET PRIEZ POUR LE REPOS DES FIDELES TREPASSES. 1743".

A Malandry, au bord de la D.53 en direction de Inor dans la Meuse, à un kilomètre du village, il faut être à pied pour découvrir, au fond d'un fossé une croix "anonyme". Elle nous avait été signalée par M. Stéphane Gaber et nous dûmes la relever au sens propre du terme avant d'en relever les inscriptions. Elle se présente sous la forme grossière d'un violoncelle, de 1,10 m de haut, large de 0,40 m et d'environ 0,20 m d'épaisseur. Une croix ornée de motifs végétaux y est gravée, bordée de volutes. Le pied est un cartouche de 0,32 x 0,23 m dans lequel on peut lire : "ICI EST .. CEDE MAR ..SIMOUNI LE 6 DE JUILLET 1744. P.D. PR SON AME ". Au dos sont gravés un nom et une date : "(N) INCK JEAN 1878".

Sur la commune de Signy-Montlibert à un croisement de la RN 43 et d'un chemin de terre (à gauche en allant vers la Meuse) à hauteur de deux parkings se faisant face, on remarque en haut d'un talus une croix en pierre, haute de plus d'un mètre, large de 0,45 m et épaisse de 0,21 m. Le bras droit est cassé et la base comporte le texte suivant : "ICI ... LE 2 NOVEMBRE 1810 PRIEZ DIEU POUR SON AME ". Entre les mots ICI et la date, on devine "dEdE/OM/SOUVENIR".

Enfin sur la D.17 à mi-chemin entre Margny et Fagny dans la Meuse, à hauteur du lieu-dit sur la carte au 1/25000° "La Noue des Maréchaux " se dresse à droite de la chaussée un petit édifice d'un bel aspect, se présentant comme un demi-globe d'un diamètre de 0,40 m surmonté d'une croix d'un mè-

tre, épais de 0,18 m. Sur la croix on lit "IHS", le pied de la croix est orné d'une sorte de clocher. Dessous est gravé : "ICI A ETE TUE NICOLAS AUBERTIN DESOUB SON CHARIOT LE 21 JANVIER 1671.PRIE DIEU POUR SON AME".



Puilly : La Croix du Sourd

Voici donc d'anciennes croix du Pays d'Yvois, curieusement toutes implantées à l'est de Carignan, du moins pour celles que nous avons retrouvées. Leur érection s'étend du XVII^e au XIX^e siècle et elles ont toutes un point commun : elles commémorent le souvenir d'une mort violente ou demandent des prières.

Elles sont réalisées en pierre locale, la même que celle employée pour bâtir les habitations, les murs d'enceinte, les églises et sont généralement d'une facture simple, voire assez grossière pour certaines (croix de Matton, de Puilly-Charbeaux, de Signy-Montlibert), plus travaillée pour d'autres (croix de Sailly, de Margny) enfin avec une volonté d'en imposer pour celle de Villy, sobre dans sa réalisation mais monumentale dans sa conception. Elles étaient probablement exécutées par des artisans locaux (tailleurs de pierre ou maçons) plutôt malhabiles, les textes étant absents (comme à Matton), mêlant majuscules et minuscules (à Signy-Montlibert) avec une orthographe approximative et comme pour la croix de Margny un mot manquant (tué) ajouté en diagonale alors que tout le reste du texte avait déjà été gravé.



Villy : La Croix Morel

Des commanditaires on ne sait rien, hormis pour la croix de Villy, qui semble être un acte de piété, de témoignage de foi de deux personnes, s'adressant à l'humanité en général (ex-voto ?). Les autres monuments sont plus personnalisés, expliquant le pourquoi de leur présence, sauf pour celles de Matton dénommée

"croix Colas Simon", probablement du nom



Quoi qu'il en soit ces croix sont des témoignages des siècles passés et font partie du patrimoine religieux local et à ce titre elles doivent être connues pour être préservées. Si cet article vous incite à les découvrir, c'est déjà un premier pas vers cet objectif et si au cours de vos promenades, vous en découvrez d'autres merci de nous les signaler.



de la personne dont on voulait perpétuer le souvenir. Ont-ils été érigés par la communauté, frappée des circonstances de la mort d'une personne (peut-être la cas à Matton, où un habitant aurait été victime, selon M. Goffinet de bandes de mercenaires croates et polonais qui écumaient la région vers 1635-1637, faits décrits dans le livre *"Histoire de Carignan et du Pays d'Yvois"* de M. Gaber) ou bien par la famille des victimes, pour honorer un des leurs décédé d'une façon violente ou tragique (accident de la circulation à Margny) ?



Jean-Luc GUIEN
Francis RAYMOND

Carignan et le pays d'Yvois en 1914-1918

AOÛT 1914 : LES ALLEMANDS ARRIVENT

A la fin d'août 1914, après les malheureux et meurtriers combats de Belgique, les troupes françaises avaient dû se replier. Le 23, le commandant de Castellane, chef de bataillon du 300^e R.I. (régiment d'infanterie) avait réuni ses officiers à Carignan. Après un exposé sur la situation militaire, il fut décidé de s'opposer à la progression des Allemands et les Français s'installèrent sur le sommet de la côte Jupy, non loin de la ferme de Maugré alors que l'ennemi était déjà à Osnes.

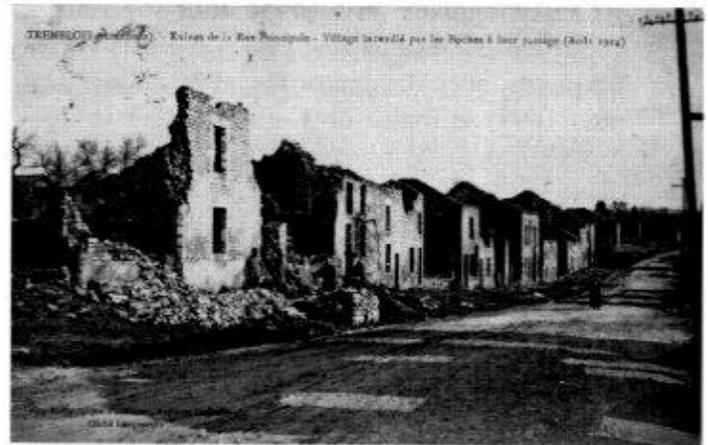
Avec leurs pantalons rouges, les soldats français apparaissaient comme une cible de choix et ils subirent le feu de l'artillerie ennemie, essentiellement des obus de 77mm. Les pertes furent sensibles et le capitaine Bouyer fut mortellement blessé. Onze soldats furent tués, cinq ou six autres blessés. Un cimetière provisoire fut alors aménagé sur place et le dernier vestige en est aujourd'hui une croix visible de loin au pied de laquelle est inscrite la date du 24 août 1914. Par la suite, les corps furent transférés au cimetière militaire de Sedan-Torcy.

A peu près au même moment, des combats eurent lieu à l'avant du mont Tilleul mais les troupes françaises durent battre en retraite et, dans la nuit du 24 au 25 août 1914, elles firent sauter le pont Alix de Carignan sur la Chiers. Des affrontements se déroulèrent aussi à proximité de Margut où fut aménagé un petit cimetière, « espace entouré de pierres et dominé par une croix de bois contenant les corps de sept artilleurs français inconnus tombés le 26 août 1914 » (*Gazette des Ardennes*, juin 1917).



Matton : Cimetière provisoire dans lequel furent enterrés des soldats français et allemands tués en août 1914.

Arrêtés dans leur avance, les Allemands se vengèrent sur plusieurs villages du pays d'Yvois qui furent délibérément incendiés. Ce fut le cas de Tremblois et surtout de Matton qui était alors la seconde commune du canton. L'église échappa à la destruction mais la plupart des maisons furent détruites ainsi que la majeure partie des industries qui avaient fait la richesse du village. A La Ferté-sur-Chiers, quatre habitants furent pris comme otages, conduits jusqu'au village meusien d'Olizy où ils furent passés par les armes avec d'autres habitants de cette commune à laquelle les Allemands mirent aussi le feu. Sur place, une croix rappelle cet événement.



Tremblois : Ruines des maisons de la rue principale du village incendié par les Allemands en août 1914.

Le pire se produisit à Margny où pratiquement tous les hommes furent fusillés après avoir été accusés d'avoir tiré sur les Allemands, les plus jeunes avaient 14 ans ! De plus, ils incendièrent la majorité des maisons et même l'église fut détruite.

UNE POPULATION REDUITE

En août 1914, une partie de la population yvoisienne avait quitté la ville. Il ne restait que 374 familles soit 1084 habitants. L'effectif du conseil municipal était réduit à une dizaine de membres puisque les hommes avaient été mobilisés. Par ailleurs, deux conseillers municipaux moururent pendant les premiers mois de l'occupation allemande.

De leur côté, la guerre se prolongeant, les Allemands allaient progressivement se défaire de la partie de la population qui ne leur était d'aucune utilité : vieillards, malades, enfants. Des trains les emmenaient tout d'abord en Allemagne et, par la Suisse, ils étaient envoyés en France.

Par ailleurs, la population du canton s'accrut car le département des Ardennes reçut des évacués du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et de la Meuse. Plusieurs villages du canton en reçurent, en particulier Puilly qui en accueillit 200 en provenance de Grincourt (Pas-de-Calais) en février 1916 et Osnes qui en reçut 65 de Vendhuile (Aisne) le 26 février 1917.

La municipalité yvoisienne était sévèrement contrôlée par l'occupant et les conflits furent fréquents avec les autorités allemandes. Depuis 1898, le maire de Carignan était le docteur Gairal, né Verdun en 1847. Il s'était établi comme médecin en 1872 et, en 1914, il avait organisé les secours aux blessés. Au cours de l'occupation, il défendit de son mieux ses administrés contre les exigences allemandes si bien qu'en mars 1916, l'autorité occupante lui interdit de participer à l'administration de la commune. Il fut ensuite retenu comme otage avant d'être déporté en Allemagne. Lucien Collin lui succéda à la tête de la commune, lui-même étant remplacé par Charles Visseaux.

Les Yvoisiens furent constamment soumis à l'arbitraire mais, à maintes reprises, ils trouvèrent un soutien auprès des sœurs de l'ancien pensionnat de Sainte-Chrétienne. L'une d'elles, d'origine autrichienne, parlait évidemment l'allemand, et elle intervint plus d'une fois auprès des autorités en faveur des habitants.

LES AUTORITES D' OCCUPATION

Le département des Ardennes a été le seul entièrement occupé en 1914-1918. Le G.Q.G. de l'armée allemande fut établi à Charleville-Mézières où l'empereur Guillaume II et son fils le Kronprinz firent plusieurs séjours. Les Ardennes furent donc placées sous contrôle allemand et la représentation locale était assurée par la *Kommandantur* dont les services étaient

établis en bordure de la route de Sedan, dans la grosse maison dite de Prémoré ou Bostviroinois devant laquelle avaient été installées une guérite et une barrière pour contrôler l'entrée de la ville. Dans les petites communes, l'on trouvait des postes qui relevaient de la *Kommandantur* la plus proche.

Carignan et le pays d'Yvois faisaient partie de la zone des étapes, non donné aux territoires situés à l'arrière du front. Il existait un commandant des étapes dans les chefs-lieux de canton et celui-ci était soumis à l'Inspection des Etapes. Les habitants étaient étroitement surveillés par la *Feldpolizei*.

Les nombreuses cartes postales publiées par l'occupant sont aujourd'hui des documents précieux sur cette période. Le plus souvent, elles nous montrent une ville quasi déserte. Devant l'hôtel de ville, une guérite double abritait une sentinelle. Quant à la Grand-Place, actuellement du Dr. Gairal, elle voyait se dérouler des fréquentes revues des troupes et, au moment de Noël, les Allemands plantaient des sapins devant la collégiale.

LE KRONPRINZ DANS LE PAYS D'YVOIS

Le prince héritier, fils aîné de Guillaume II a souvent séjourné dans le pays d'Yvois qu'il se trouvait entre ses résidences de Charleville et de Stenay, A Carignan, avec sa maîtresse française, il s'arrêta maintes fois au château Denaiffe qui avait été réquisitionné mais l'un de ses séjours favoris fut aussi la ferme de Prêle à Sailly, autre propriété des Denaiffe, où il occupait le pavillon de réception.

Il aimait chasser et les Allemands construisirent un petit pavillon de chasse en lisière de la forêt de Blanchampagne dont les vestiges n'ont disparu qu'au début des années 1970.

LES SERVICES ALLEMANDS

Pour les Allemands, Carignan, situé sur une voie ferrée d'une grande importance stratégique, joua un rôle non négligeable en tant que ville de l'arrière-front. Les occupants y établirent donc différents services.

Les services médicaux

A Carignan, des médecins allemands soignaient les blessés arrivant du front qui se trouvait à hauteur de Verdun si bien que différents services hospitaliers furent implantés dans la ville où ils constituaient un *Kriegslazarettabteilung* (détachement d'hôpitaux de guerre). L'ancien pensionnat fut transformé en hôpital militaire de campagne sous le nom de *Kriegslazarett nrXVIII A.K.* et fut particulière-



Carignan : L'ancien pensionnat transformé en hôpital et, à droite, les ambulances installées sur le terre-plein Francier.

ment actif au moment de la bataille de Verdun. A sa tête se trouvait le docteur Rikling qui n'a pas laissé de bons souvenirs. Dans les dépendances du pensionnat, les Allemands aménagèrent une pharmacie dirigée par un *Chefarzt* (médecin-chef). Face à l'ancien établissement



Carignan : L'école des filles transformée en hôpital. Des soldats convalescents sont assis sur le toit de l'appentis et d'autres sont aux fenêtres.

scolaire, sur le terre-plein Francier, des baraquements furent construits pour servir d'infirmerie. Non loin de là, l'école des filles fut elle aussi transformée en hôpital, *Leichtkrankenabteilung*, pour y soigner les blessés légers et une cantine fut installée sur place. A Carignan,

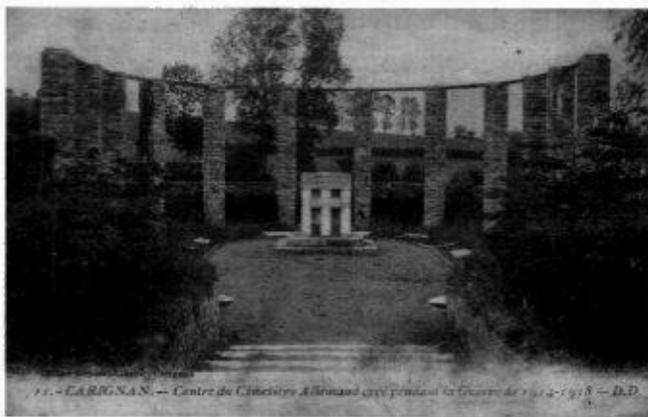
l'on soignait aussi les militaires atteints de maladies nerveuses et les psychopathes.

Au Bois Lairé, les occupants créèrent la *Station Rabenwald* (bois des corbeaux) où il existait un autre hôpital. D'autres établissements hospitaliers plus modestes furent aménagés dans les villages proches. Ce fut le cas de l'école de Pure.

Le cimetière militaire

Un peu en dessous de l'actuel cimetière, les occupants avaient aménagé leur propre cimetière, baptisé *Ehrenfriedhof*, dans lequel ils enterraient leurs soldats, essentiellement des blessés graves qui n'avaient pas survécu.

L'on y trouvait un assez imposant monument funéraire se composant de douze piliers en



Carignan : Monument élevé par les Allemands au centre de leur cimetière militaire.

pierre formant un demi-cercle. Au centre, avait été placé une sorte de socle servant d'autel muni d'une croix. Sur l'entablement, on lisait : *Der Tod ist verschlungen in den Sieg*, la mort est absorbée par la victoire.

Les services d'approvisionnement

Le moulin de Carignan fut utilisé par les Allemands et la farine était mise dans des sacs qui étaient envoyés en direction des boulangeries militaires qui cuisaient le pain destiné aux combattants. En 1916, au moment de la bataille de Verdun, sur la Grande Place, les occupants avaient installé des boulangeries roulantes ressemblant, avec leurs hautes cheminées, à des locomobiles. La farine, amenée par

des voitures hippomobiles, était stockée sous de vastes tentes.

Les aérodromes

Dans la prairie, au sud de la ville, les Allemands avaient établi un petit aérodrome où ils avaient construit quatre hangars pour abriter les avions et deux baraquements pour loger les pilotes. Un autre terrain d'aviation fut installé dans la prairie de La Ferté.

Les transports

La gare de Carignan jouait un rôle considérable et les trains s'y succédaient si bien qu'il avait fallu établir un passage supérieur en bois afin de faciliter la traversée des voies.

Les civils étaient régulièrement requis pour participer à l'entretien des rues de la ville et des routes qui en portaient car elles connaissaient un trafic intense qui les dégradait. Bon nombre de rues avaient été débaptisées et reçurent un nom allemand. La rue menant de la place de la Fontaine au moulin avait reçu le nom d' *Eisenbahnstrasse* (rue du chemin de fer) alors que la place de l'église portait le nom de *Kirchplatz*. Le garage Bourg avait été lui aussi réquisitionné et devint un atelier de réparation des véhicules automobiles *Automobilreparatur Werkstätte*. A Margut, dans l'usine Boutmy, avait été installé un atelier de réparation de véhicules bien plus important : l'*Etappenkraftwerk-Park* de la 5^e armée.



Margut : L'usine Boutmy transformée en atelier de réparation d'automobiles (campagne de 1914-1915).

Une nouvelle voie ferrée

Avant la guerre, il existait une voie ferrée allant de Carignan à Messempré. Dès la fin de 1914, les Allemands entreprirent de la prolonger jusqu'au village belge de Muno puis elle fut rattachée au réseau belge vers Bertrix. En raison des menaces qui pesaient sur la ligne de Longuyon à Charleville, les occupants avaient ainsi créé un second itinéraire qui devait jouer un rôle stratégique considérable.

Des travaux très importants furent réalisés à hauteur d'Osnes. Les Allemands firent appel à des prisonniers russes qui étaient logés dans un camp situé sur le territoire de la commune. La voie fut doublée sur une partie de son tracé et une gare de triage fut aménagée à hauteur de l'actuelle usine de la Syval. Le terrain fut aplani, drainé et de nombreux wagons et locomotives y stationnaient. Pour ce faire, une nouvelle route fut établie entre Carignan et Pure et les habitants lui donnèrent le nom de « route des Boches ». L'ancien chemin départemental fut déclassé.



Carignan : Revue des troupes allemandes sur la Grand Place dans les premiers temps de l'occupation. Les soldats portent encore le fameux casque à pointe.

LA VIE QUOTIDIENNE

Pour tous ceux qui ont connu les deux occupations allemandes de 1914-1918 et de 1940-1944, la première a été la pire.

Les occupés devaient vivre à l'heure allemande, soit une heure de décalage en hiver et deux en été. Il était surtout absolument interdit de sortir des limites de la commune et, quand

on voulait se déplacer, il était obligatoire de demander un laissez-passer à la *Kommandantur* et le service était payant.

Les habitants devaient avoir sur eux les cartes d'identité délivrées par les autorités d'occupation. Celles-ci étaient munies d'une photo et les clichés étaient réalisés en groupe, les Allemands découpant ensuite la tête de chaque personne. La carte de travail était rouge alors que celle de séjour était blanche.

A l'entrée de chaque maison, il fallait afficher la liste des habitants : nom, prénom, âge et profession. Il était interdit d'héberger quelqu'un sans autorisation. Ernest Somveille, résidant à Puilly, fut déporté en Allemagne de novembre 1915 à février 1917 « parce qu'il avait reçu chez lui des étrangers et qu'il n'avait pas voulu dire leurs noms ». Le couvre-feu avait été instauré et il était interdit de sortir la nuit.

Les Allemands exploitèrent les terres à leur profit et les occupés étaient astreints au travail, même les enfants furent souvent requis pour ramasser les orties dont les fibres étaient utilisées dans l'industrie textile. En 1918, 25 habitants de Puilly étaient emmenés tous les jours par camion pour travailler dans une usine de Margut qui produisait des confitures et de la marmelade.



Carignan : La guérite installée devant l'hôtel de ville. A l'arrière-plan, les bâtiments de l'ancien pensionnat utilisés comme hôpital militaire. Des drapeaux à croix rouge flottent sur le toit (Carte postale allemande, dessin de Hugo Mancke, 1916).

Les occupants avaient recensé non seulement l'ensemble du bétail mais aussi la volaille et les lapins. Les habitants étaient tenus de four-

nir régulièrement aux Allemands du beurre et des œufs. En 1915, les seize communes qui relevaient de la *Kommandantur* de Pouru-Saint-Rémy, c'était le cas de plusieurs villages du canton de Carignan, devaient livrer chaque jour 80 livres de beurre et 900 œufs. Les quan-

16/ Mobilo Carignan, am 24. Februar 1917/8.
 Etappen-Kommandantur 76.
 L. Nr. 1764.

Gutschein + 2 ungen
 zusammen 135 kg

zu drei Eßliter, Lebendgewicht zusammen: 135 (hundert dreissig
 fünf) Kilogramm

geliefert von Gemeinde aus O. S. i. d. S.

Empfänger: Etappen-Schlächterei-Verwaltung 62

Wert: _____

 *Horn*
 Obersteuerrat und Kommandant

Bon de réquisition de trois veaux pesant au total 135 kg aux dépens de la commune d'Osnes. Le document a été établi par la Kommandantur de Carignan (Collection L. Watcelet).

tités variaient d'une commune à l'autre. C'est ainsi que les 3, 6, 9, 12 et 15 avril, le village de Sachy dut livrer 9 livres de beurre et 48 œufs alors qu'en mars 1915 Matton avait dû trouver à dix reprises 30 livres de beurre et 66 œufs. Les produits devaient être amenés à Pouru-Saint-Remy, dans les bâtiments d'une filature, entre 10 et 11 heures du matin, heure allemande !

Très rapidement, les conditions d'existence des occupés s'aggravèrent puisque les Allemands réquisitionnaient la majeure partie des produits alimentaires. Les habitants n'avaient droit qu'à 150 g de viande par semaine et bientôt il n'y eut plus que des choux et des pommes de terre. La ration de pain diminua et celui-ci était de très mauvaise qualité, voire im-mangeable. Fort heureusement, un comité hispano-américain fut créé en 1915 afin de subvenir aux besoins des populations des territoires occupés. Des comités d'alimentation furent mis sur pied et Carignan relevait de celui de Longwy. C'est ainsi que les municipalités purent être approvisionnées et la nourriture était alors répartie entre les différents habitants, tout d'abord contre paiement puis gratuitement mais il était prévu de régler les marchandises

après le conflit.

Toute infraction aux règlements était sanctionnée par des amendes très élevées, voire des peines de prison. A partir de 1916, les Allemands instaurèrent une taxe sur les chiens et il fallait en payer une autre si l'on empruntait les ponts construits par l'occupant. Par ailleurs, comme ils avaient besoin de métaux non ferreux, les Allemands obligeaient les occupés à leur en fournir et ils perquisitionnaient souvent dans les maisons. Ils finirent par réquisitionner les cloches des églises et les tuyaux des orgues.

LES CONTRIBUTIONS DE GUERRE

A partir de 1915, les habitants des territoires occupés durent payer régulièrement de lourdes contributions de guerre. Par exemple, le 10 juin 1915, l'autorité militaire allemande de la 5^e armée dont le siège était à Montmédy exigea des habitants de La Ferté une contribution de 12 000 francs à verser pour le 14 juin. Le conseil municipal se réunit et décida que cette somme serait considérée comme un emprunt remboursable après le conflit. La société coopérative s'engagea pour 2300 francs et quinze habitants du village payèrent le reste. Les mois passant, le numéraire en arriva à manquer si bien que les villages se regroupèrent pour émettre, avec l'accord des Allemands, des bons communaux. La plus grande part des contributions put désormais être payée grâce à ces bons. Toujours à La Ferté, le 5 avril 1917, les occupants exigèrent une nouvelle contribution de 15 900 francs. Ils promettaient des remises de 20% pour paiement en or, de 10% pour paiement en argent, en billets français ou belges, en bons de ville et 4% en billets allemands. En 1917, les habitants d'Osnes durent verser en trois fois une somme de 52 165 francs 20 centimes.

A Puilly, les habitants s'acquittèrent d'une contribution de guerre de 20 000 francs en 1915, de 30 000 francs en 1916 et 1917 et de 72 960 francs en 1918. Le conseil municipal s'affilia alors au syn-

dicat des communes de la région de Montmédy. A Carignan, la contribution pour l'année 1916 fut de 130 000 francs.

L'ENSEIGNEMENT

En 1914, le canton de Carignan comptait 54 instituteurs. Beaucoup furent mobilisés si bien qu'au cours des années d'occupation il n'en restait que 17, essentiellement des femmes, 16 même en 1916. L'état français ne payait évidemment plus les enseignants des territoires occupés et beaucoup travaillèrent bénévolement en se contentant de peu, généralement une aide financière apportée par les familles. Plusieurs écoles avaient été réquisitionnées et il fallut trouver d'autres locaux.

A Fromy, une institutrice intérimaire faisait la classe. Elle avait 24 élèves dont des enfants d'évacués de la Somme. En hiver, elle connaissait de grosses difficultés pour chauffer la classe et les Allemands obligeaient l'enseignante à faire office de garde-barrière. A La Ferté, le conseil municipal vota une somme de 225 francs, soit 1,25 francs par jour afin de payer l'institutrice, madame Louise Jacquet « pour avoir fait l'école avec quelques interruptions indispensables depuis le 4 janvier 1915 au 30 novembre 1917 ».

A Margny, l'école avait été brûlée par les Allemands si bien que l'institutrice, qui n'était pas payée, assurait ses cours dans sa maison mais elle ne pouvait y accueillir que 21 élèves. Les quinze autres fréquentaient l'école d'Herbeval. En octobre 1917, la *Kommandantur* lui donna enfin une salle plus grande.

Au hameau de Charbeaux, relevant de la commune de Puilly, les enfants étaient restés deux ans sans école mais, à partir de 1916, les treize élèves bénéficièrent enfin d'un enseignement assuré par une institutrice meusienne, Denise Valentin, réfugiée venant de Vilosnes (Meuse).

LA VIE RELIGIEUSE

Dans le doyenné de Carignan, cinq prêtres avaient été mobilisés et avaient donc laissé leur paroisse. Quatre autres étaient partis avant l'arrivée des Allemands et l'abbé Vuibert, curé d'Herbeuval, avait été fusillé. Il ne restait que huit prêtres dont un qui était paralysé.

En 1914, l'abbé Mercier, qui passait ses va-



Carignan : Les Allemands et leur véhicules rassemblés devant la halle décorée pour une fête.

cances à Carignan, n'avait pas pu regagner Reims où il résidait si bien, que jusqu'en 1915, il desservit Puilly, Auflance, Mogues et Williers. Par la suite, le curé des Deux-Villes s'occupa de ces deux derniers villages alors qu'à partir d'août 1915, l'abbé Mercier desservait Linay, Charbeaux, Villy et Malandry. Il disait la messe un dimanche sur trois mais, du 9 mai au 12 juillet 1916, il fut exilé à Breux. Comme il lui était difficile de se déplacer, l'abbé Mercier finit par renoncer à desservir les paroisses les plus



Carignan : Soldats photographiés devant l'hôtel de ville avec un mortier de 24 cm pris aux Italiens à l'occasion de la bataille de la Piave.

éloignées de Carignan si bien qu'il ne s'occupa que d'Euilly, d'Osnes et de Pure.

Au *Lazarett*, des prêtres yvoisiens se sont quelquefois rendus au chevet des mourants allemands lorsque l'aumônier catholique allemand était absent. Les Allemands avaient partagé la collégiale en deux, un côté pour le culte catholique, l'autre pour le culte protestant.

A la veille de la Toussaint 1914, Carignan avait reçu des évacués des villages meusiens de Montfaucon, Septsarges et Cuisy. Ceux-ci fréquentaient davantage l'église que les Yvoisiens. En 1917, il fallut organiser une seconde cérémonie de communion pour neuf enfants de réfugiés des diocèses de Reims, Soissons, Cambrai et Arras.

LE SORT DES EDIFICES RELIGIEUX

En août 1914, les églises de Margny et Tremblois avaient été détruites et celle de Clémency était très endommagée. Au cours de l'occupation, plusieurs édifices religieux furent réquisitionnés par l'occupant qui les utilisa à d'autres fins. Un poste de T.S.F fut installé dans l'église de Sailly. A Matton et à Messincourt, des conférences pour les officiers furent organisées dans les églises et celle de Messincourt servit aussi de salle de cinéma. La chapelle de Saint-Walfroy fut utilisée pour le stockage des munitions et en 1916 les bâtiments de l'ermitage furent détruits par un incendie, soit accidentel, soit volontaire.

A partir de 1916, un besoin criant en métaux nobles se fit sentir si bien que les Allemands s'en prirent aux cloches des églises qui furent envoyées à la fonte. A Carignan, le 9 novembre 1916, furent descendues les trois cloches de la collégiale dont la fameuse Savoyarde datant du XVII^e siècle qui avait échappé aux réquisitions au moment de la Révolution. Les occupants s'en prirent aussi aux tuyaux d'orgues en étain. Matton et Carignan virent alors disparaître leurs instruments.

LES ENTREPRISES DU PAYS D'YVOIS

La graineterie Denaiffe

Lorsque la Première Guerre mondiale éclata, Carignan possédait avec la graineterie Denaiffe, l'une des plus importantes entreprises françaises de ce type. Dès l'arrivée des Allemands, les établissements Denaiffe et la ferme expérimentale de Prêle furent saisis avec toutes leurs marchandises et les récoltes. Les activités ardennaises de l'entreprise furent interrompues pour la durée de la guerre mais elles se poursuivirent à La Ménitrie (Maine-et-Loire) avec des réfugiés venant de Carignan. Ils y travaillèrent sous la direction de Maurice Denaiffe qui s'était engagé mais avait été réformé à cause d'une déformation de la main qui s'était aggravée. Sa maison yvoisienne, l'ancien pensionnat, avait été transformée en hôpital de campagne par les Allemands.

Henri Denaiffe était resté à Carignan mais il avait été expulsé de son entreprise. Le gouvernement français le désigna comme président du ravitaillement pour une partie des régions occupées. La famine fut évitée grâce aux vivres envoyés par l'Amérique. De par sa position, Henri Denaiffe fut plusieurs fois retenu comme otage. Son gendre, Henri Colle, avait été mobilisé comme sergent d'infanterie. Blessé en Belgique, il avait été fait prisonnier et était détenu en Allemagne.

Les industries

Les industries du pays d'Yvois souffrirent beaucoup de l'occupation allemande. De manière délibérée, les Allemands s'en prirent au patrimoine industriel. Dès août 1914, les bureaux et la maison du directeur des forges de Messempré avaient été saccagés et la broserie de Matton avait été incendiée. Bientôt, des prélèvements furent opérés dans les usines et les réquisitions augmentèrent à partir de 1915. A Messempré, une machine à vapeur fut démontée pour être envoyée sur le front de l'Argonne

et le gros des machines fut enlevé en 1917. Des démontages furent effectués au profit de l'usine de Margut et les bâtiments de Messempré furent utilisés pour stocker du fourrage. Enfin, au cours de l'hiver 1917-1918, les fours et les chaudières furent brisés et envoyés en Allemagne.

Tout près de là, à Osnes, toutes les machines avaient été démontées et le laminoir fut transformé en garage pour automobiles. En 1917, l'on y installa des écuries et un service sanitaire pour soigner les chevaux.

Les bâtiments des usines métallurgiques de Blagny-Carignan se composaient de 9180 m² à Blagny et de 651 m² à Carignan. De la fin d'août au 12 septembre 1914, l'usine de Blagny abrita 3000 hommes d'infanterie puis, jusqu'en avril 1916, des prisonniers français et belges y furent employés au démontage des machines. L'usine fut entièrement vidée pour devenir un parc de matériel d'ambulance. De juillet à septembre 1916, les bâtiments furent utilisés comme écurie et étable puisque l'on y trouvait 300 vaches et chevaux. Au cours de l'hiver 1916-1917, l'on y installa un manège auquel succéda jusqu'en 1918 un atelier d'équarrissage. Par ailleurs, en 1917, les bâtiments accueillirent plusieurs milliers de prisonniers français et l'année suivante l'on y aménagea un parc automobile et un dépôt de pommes de terre. Enfin, le lendemain de l'armistice, avant de quitter le pays, les Allemands firent sauter les bâtiments.

L'usine de Carignan servit de logement pour les soldats en 1914. Les locaux furent vidés et transformés en garage pour voitures. Entre avril 1916 et mars 1917, l'on y aménagea une salle de gymnastique et de repos pour les hommes revenant du front.

Dès 1914, les Allemands avaient réquisitionné tous les gens du pays pour briser les machines de la filature Detré et fils de La Ferté. La ferraille fut envoyée en Allemagne si bien qu'en 1918, il ne restait que les

murs. La filature de Carignan connut un sort identique puisque les machines furent enlevées, les stocks pillés et les bâtiments endommagés.

LES OTAGES

A maintes reprises, les Allemands prirent des otages parmi la population civile, ce dès leur arrivée et plusieurs furent fusillés. Des camps de déportation avaient été ouverts en Allemagne, en particulier celui de Holzminden (Basse-Saxe) où furent retenues des Yvoisiennes. C'est ainsi que l'épouse de Henri Denaiffe y fut envoyée en 1917. Après la guerre, elle fut décorée de la médaille de la Renaissance française.

En janvier 1983, au cours de travaux réalisés à l'hôtel de ville de Carignan, l'on retrouva, cachée sous le plancher, une bouteille contenant une lettre qui avait été déposée le 21 novembre 1915. Elle nous apprend que le docteur Gairal, maire, maître Leroy, notaire, Louis Federspiel, tanneur étaient retenus comme otages par les Allemands dans la salle de la justice de paix depuis le 1^{er} octobre. Ils furent libérés au moment où la note allait être placée mais les choses ne se terminaient pas toujours aussi bien puisque le Dr. Gairal fut finalement déporté en Allemagne et mourut à Celle (actuel land de Basse-Saxe), le 15 mars 1917. Son corps a été ramené à Carignan après la guerre.

LA FIN DE L'OCCUPATION

L'année 1918 connut des moments particulièrement critiques, surtout au cours de l'automne. Une vaste offensive à laquelle participaient les troupes américaines parvint à libérer le sud des Ardennes et, au début de novembre, les Américains avaient atteint Mouzon. Les Allemands avaient creusé des tranchées sur les collines situées au nord de la

ville. Le 8 ou le 9, des avions américains bombardèrent Carignan, y causant fort heureusement peu de dégâts. Le 10, veille de l'armistice, un grand duel d'artillerie eut lieu entre Saily et Mouzon et le village de Vaux-lès-Mouzon fut partiellement détruit. Des traces de ces bombardements sont encore visibles face à Baybel, dans une prairie située de l'autre côté de la route Carignan-Mouzon.

L'armistice ayant été signé, les premières troupes françaises entrées à Carignan furent celles du 265^e R.I. qui arrivait de Dom-le-Mesnil. Le 31 décembre, le 103^e R.I. qui comptait plusieurs Yvoisiens dans ses rangs entra à son tour dans la ville.

Ceux qui revinrent trouvèrent un pays profondément meurtri. En effet, avant leur départ, les Allemands s'en étaient pris aux usines qui avaient peu souffert jusque là. Les fours de la briqueterie Mélin furent gravement détériorés, la Fenderie avait été dépouillée de tout son matériel et l'usine de Longchamps n'était que ruines. Les plus importantes usines du canton, Blagny et Messempré, étaient inutilisables mais, dès 1922, le plus gros des dégâts avait été réparé. Quant aux malheureux habitants, qui avaient subi le joug allemand pendant quatre ans, ils sortaient du conflit profondément traumatisés.

Stéphane GABER



SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Souvenirs manuscrits de la Première Guerre mondiale recueillis par Léon Watelet, instituteur à Osnes.

Bibliographie :

Les Ardennes pendant la Grande Guerre (1914-1918), Catalogue de l'exposition des Archives départementales des Ardennes, octobre-novembre 1994, Charleville-Mézières, Conseil général des Ardennes, 1994.

CISTERNE J., *Ceux que j'ai vu tomber. Trois mois de campagne*, Paris, Editions du Scorpion, 1964.

GABER Stéphane, *Histoire de Carignan et du pays d'Yvois*, Charleville-Mézières, Société d'Etudes ardennaises, 1976.

GABER Stéphane, « La Ferté en 1914-1918 », *Le Pays Sedanais*, 6, 1979, 55-58.

GABER Stéphane, *Le pays d'Yvois-Carignan à travers les cartes postales anciennes 1900-1940*, Nancy, chez l'auteur, 1981 ; 2^{ème} édition Charleville-Mézières, SOPAIC, 1994.

GOBERT Gustave, *Un village des Ardennes*, Charleville-Mézières, Imprimerie Anciaux, 1944.

In memoriam. Monsieur Henri DenaiFFE (Carignan 1887-La MéniTré 1947), Arras, Imprimerie de l'Artois, s.d.

LANHER Jean, *Le pays de Montmédy au fil des jours, août 1914-novembre 1918*, Metz, Editions Serpenoise, 2001.

Adieux à Carignan.

Doux pays, témoins de mes jeux
Colline où je vivais heureux
Toi aussi, ma douce chaumière
Au revoir, à bientôt, j'espère !
Chers parents, je vous quitte hélas
Je vous en prie ! ne pleurez pas.

Le canon gronde, et mes adieux
Mettent des larmes dans vos yeux.
Près de mon cœur qui bat sans cesse
Je vous retiens dans la détresse.
Consolez-vous, mes père et mère
Pendant que je serai en guerre.

Je serai soldat, il le faut bien
Et nous ne possédons plus rien.
J'ai du courage, allez ma mère
Un jour de moi, vous serez fière
Quand tous unis, nous fêterons
L'extinction de la voix des canons.

Carl MANGIN de Carignan (classe 1915)

Poème paru dans "l'Ardennois de Paris et de la banlieue" du 24 au 30-1-1915.

Depuis sa création en 1912 avec M. Noiville comme directeur, le C-C de Carignan, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale fut uniquement masculin. Les derniers enseignants en furent le Directeur Boitel (math, sciences) et l'adjoint (littéraire) Colasse (qui fut tué au front en 1940).

Les jeunes filles désireuses de poursuivre des études devaient aller fréquenter le collège Nassau de Sedan ou une institution privée (française ou belge).

En 1941-42, M. Aigouin, directeur de l'école de garçons, eut une année préparatoire au C-C.

Pour la rentrée 1942-43, l'Inspecteur d'Académie des Ardennes décida la réouverture officielle, mais mixte du C-C de Carignan, dirigé comme l'école primaire de garçons par Jean Garand, seul instituteur titulaire (M. Aigouin ayant obtenu sa mutation à Sedan et aucun postulant ne s'étant prononcé pour la direction de Carignan).

M. Garand enseigna toutes les matières sauf l'allemand .

Des cinq adjoints nommés à l'école primaire des garçons (Robert Hugo et André Ravaux (de Carignan), Paul Deblon (de Matton), Francis Paulet (de Charleville) et Jacques Harbulot (de Bar-le-Duc), seul ce dernier fut volontaire pour enseigner l'allemand au C-C (4 h par semaine). Ce ne fut pas chose aisée avec le livre acheté en septembre : "*Schalten wir um !*" (mot à mot : changeons de vitesse !) ; J Garand allant le remplacer en français dans son CE2 .

La classe de C-C était logée dans la pièce d'angle du 1^{er} étage de la maison Lécluze (19 Av de Blagny ; en 2003 restaurant "La Gourmandière")

Le CE2 occupait la salle à manger de la maison Collin (4 Av de Blagny), d'où des traversées de rue (peu fréquentée alors) pour les deux enseignants et les vingt élèves.

L'effectif de cette année de départ , tous inscrits au 1-10-1942, comprenait :

- Une fille en 2^e année : Ginette Posta (de Carignan) qui avait suivi une 6^e en 1941-42.
- 2 filles en 1^{re} année : Yolande Patton (de Matton-Clémency) et Nicole Philbert (de Carignan)
- Et 15 garçons : Michel Bouillon (Pure), Lucien Brasseur (Matton et Clémency), Marcel Chantriaux (Euilly et Lombut), Raymond Evrard (Carignan), Jean Garnaud (Pure), Pierre Gelhay (Carignan), Michel Hénon (Carignan), Robert Hugret (Matton et C.), Roland Lanotte (Carignan), Pierre Maljean (Tétaigne), Daniel Martinache (Carignan), Michel Meurice (Carignan), Henry Poncin (Matton et C.), Christian Perrin (Carignan), et Michel Saily (Matton et C.).

Le C-C et les classes de l'école primaire déménagèrent en fin d'année scolaire pour aller occuper des baraquements à droite de la route de Sedan, non loin de l'ex Fontaine aux Chênes (qui était située en face de la pizzeria).

Des classes s'ajoutèrent de C-C, puis de C-E-G (collège d'enseignement général), ensuite de C-E-S (Collège d'enseignement secondaire), enfin de collège sous la direction successive de MM. Day, Hugueville, Clouet, Bousrez, Teissier, Trousselard, Sérié, Coillard, Radelet, Pluta et (collège multi-site Carignan Mar-

gut), Mme Baudier.

Avec la collaboration de M^{mcs} Nicole Philbert, Ginette Posta et de MM. Saily, Poncin, et Chantriaux .

NB : -Avant 1939, avaient dirigé le C-C et l'école de garçons MM. Noiville, Grignard, Mouraux et Boitel.

-Une cantine scolaire fut ouverte dans un bâtiment préfabriqué sis rue du Faubourg, en face de l'entrée principale des "Filatures de Carignan"(Actuellement, atelier de mécanique Richard). Cette cantine fonctionna en partie grâce à des produits marocains qui se tarirent après le débarquement allié en Afrique du Nord.

J. Harbulot



Année 1944-1945

Devant le baraquement de la route de Sedan, les élèves du Cours Complémentaire de Carignan entourent leur directeur (Jean Garand : math, sciences), leur instituteur (Jacques Harbulot : lettres, allemand) et leur maîtresse de couture (M^{me} Osset).

De gauche à droite :

Au 4^e rang : Christian PERRIN, Jean GARNAUD, Michel SAILLY, Lucien BRASSEUR, Marcel CHANTRIAUX, Michel HENON, Yves BOITEUX, Robert HUGRET, Roland LANOTTE, Henri PONCIN, Daniel MARTINACHE.

Au 3^e rang : Claude POSTA, Pierre BOSTVIRONNOIS, Hubert FOURNIER, Jean BOUCLETTE, Bernard VOTION, Gilbert PRUDHOMME, Pierre POISSEROUX, Jean PONSARD.

Au 2^e rang : Marie-Thérèse SERVAIS, Gisèle ANDRE, Maryse CARRE, Joséphine MALACARNE, Geneviève DUTUS, Ginette POSTA, Nicole PHILBERT, Yolande PATOU.

Au 1^{er} rang : Josette TARDY, Ginette MARCHAL, Josiane BARTHELEMY, Madeleine CARRE, Josette ALEXANDRE, Gisèle PHILBERT, Michèle KRANTZ.

Ce baraquement a été occupé par le C-C en 1943, puis successivement par les Allemands, les F-F-I et enfin par les Américains en 1944.

Hier et aujourd'hui : la Porte de Bourgogne



Légende de cette carte postale datant de 1902:

Carignan. La Porte de Bourgogne. (Appelée aussi Porte haute et Porte de Luxembourg, elle avait été construite lors de la reconstruction de l'ancienne enceinte d'Yvois devenu Carignan. Elle fut détruite en 1893.

La mendicité
est interdite
dans la ville
de Carignan



Pour faciliter la circulation, le Porte de France fut abattue vers 1845 et, le 18 décembre 1877, le conseil municipal examina un projet de démolition de la Porte de Bourgogne. On pensa tout d'abord abattre le corps de garde délabré qui la surmontait "jusqu'au niveau supérieur des pilastres qui existent du côté de Florenville, et à rétablir à ce niveau une tablette de couronnement des murs". Il ne semble pas que ces travaux aient été réalisés et la Porte de Bourgogne disparut en 1893 lorsqu'on entreprit la construction du réservoir d'eau.

Gaber (S.), *Les fortifications de Carignan*

Sur cette photo prise en 2004, on peut encore voir le pilastre gauche de la Porte de Bourgogne.

Les déportés juifs de Puilly

Le contexte historique

Après la défaite de 1940, dès le mois de septembre, les autorités allemandes d'occupation décidèrent de regrouper les 890 fermes existantes du département des Ardennes en 200 vastes domaines agricoles dirigés par un chef de culture allemand. C'était une tentative de colonisation dont le maître d'œuvre était la W.O.L. (*Wirtschaftsoberleitung*) qui préparait l'annexion de certains territoires occupés au Reich¹.

La direction de la W.O.L. III se trouvait à Charleville-Mézières. En dépendait le *Kreislandwirt* de l'arrondissement de Sedan nommé Léon Eskenasy. Carignan était le chef-lieu d'un district agricole. L'on y trouvait un *Bezirkslandwirt* dont relevaient des *Betriebsleiter* (chefs de culture) installés dans quatorze communes du canton de Carignan ainsi qu'à Poursu-Saint-Remy.

La main d'œuvre

Ces vastes exploitations agricoles avaient besoin d'une main d'œuvre abondante. Celle-ci fut constituée par des prisonniers de guerre français, par les anciens propriétaires dépossédés qui devaient travailler comme salariés sur leurs terres, par des ouvriers agricoles belges et luxembourgeois. Comme cela était insuffisant, l'on fit venir des déportés polonais, essentiellement issus du sud-ouest de la Pologne et aussi des Juifs. A la fin de 1943, la W.O.L. III employait 339 Juifs dans le département. Tous furent arrêtés le 5 janvier 1944. Après un séjour au trop fameux camp de Drancy, le convoi 66 du 20 janvier suivant les emmena vers les chambres à gaz d'Auschwitz.

A la date du 31 janvier 1943, un bon nombre de communes du pays d'Yvois abritaient des Juifs. On trouvait alors quatre personnes (hommes et femmes) à la ferme de Blanchampagne (Sailly), trois à Blagny, onze à Herbeuval, neuf à Margny, vingt-deux à Puilly, autant à Tétaigne et quatre à Wé (Carignan)².

Les Juifs de Puilly

Au début de 1944, la commune de Puilly abritait vingt-neuf Juifs dont six enfants, les plus jeunes ayant six ans. La plupart du temps, il s'agissait de familles qui avaient quitté la Pologne dès la fin des années 1920 pour échapper à la misère et aux persécutions dont elles étaient l'objet mais quelques personnes étaient nées à Salonique, Plzen (Pilsen) et même Londres. Toutes s'étaient établies à Paris ou en banlieue (Drancy, Ivry, Saint-Ouen) mais aussi à Reims et exerçaient différents types de métiers manuels : fourreur, tourneur sur métaux, brocanteur, tailleurs, menuisier, imprimeur, matelassier. Les enfants étaient nés en France, les plus âgés en 1926 et 1928, les plus jeunes en 1938. L'on trouvait aussi des adolescents qui poursuivaient leurs études.

Parmi ces Juifs, il y avait la famille Winograd qui résidait à Saint-Ouen et avait obtenu la nationalité française. Le père s'était engagé dans la Légion étrangère et il fut blessé à Narvik (Norvège) en 1940. La mère, qui travaillait comme matelassière, parvenait difficilement à nourrir les siens et, en mai 1942, tous les membres furent astreints au port de l'étoile jaune. Le 16 juillet 1942 eut lieu, avec l'aide des

1. Sur cette question, voir MIEVRE Jacques, « L'Ostland » en France durant la Seconde Guerre mondiale, Nancy, Mémoires des Annales de l'Est, 1973.

2. Archives CDJC, Micr. 41, p.875.

gendarmes français, la fameuse rafle qui mena les Juifs au Vélodrome d'hiver. Après un séjour au camp de Pithiviers (Loiret), la famille Winograd fut envoyée au travail forcé à Puilly en octobre 1942. Elle y retrouva d'autres Juifs, les premières familles étant arrivées dans les Ardennes dès novembre 1941.

A Puilly, tous les Juifs devaient porter l'étoile jaune. Ils résidaient tous dans la même maison mais travaillaient sur toute l'étendue de la commune ainsi qu'à la ferme de Chèvres. Les enfants d'âge scolaire fréquentaient l'école du village.

Claude Dewaele, employé à la mairie de Saint-Ouen, a effectué de minutieuses recherches pour retrouver les noms de ces familles juives. Les listes ont été conservées aux Archives départementales des Ardennes. Il a aussi retrouvé Georges Winograd qui avait 12 ans au moment des événements. Alors qu'il séjournait avec ses parents à Puilly, sa mère Chaya avait pressenti le danger et parvint à le faire retourner à Paris pour y retrouver sa sœur aînée. Trois mois plus tard, il revint à Puilly pour ramener sa petite sœur âgée de 5 ans mais sa mère n'était plus là. Le 5 janvier 1944, elle avait été emmenée avec tous les autres à destination des camps de la mort. Selon Maurice Rajfus³, un Juif surnommé « Chocolat » était absent au moment de la rafle. Revenu au village, le cantonnier Edouard Henry lui cria de fuir mais il resta assis sur un banc et fut cueilli par les Allemands. Selon notre témoin, un seul Juif a pu se sauver dans les bois. Nous pensons qu'il pourrait s'agir de Léon Wroclawski de Saint-Ouen dont toute trace a été perdue.

Le souvenir

Georges Winograd, qui réside à Pau, est revenu à Puilly en juillet 2001. Il y fut chaleureusement accueilli par le maire, Monsieur René Lamblin, très sensibilisé par cette histoire, et y retrouva des personnes qu'il avait connues pendant son séjour dans le village. A la suite de cela, le conseil municipal décida de faire apposer une plaque à la mémoire des Juifs déportés. La cérémonie a eu lieu le dimanche 18 janvier 2004 en présence du sous-préfet de Sedan, de Monsieur Roger Aubry, président du Conseil général, de Madame Hyon-Paul, directrice départementale de l'Office des anciens combattants, de J.L. Warsmann, député des Ardennes, de Monsieur Blin, sénateur et de Monsieur J. Lévy, président des Amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation. Assistaient également à cette cérémonie de nombreuses associations d'anciens combattants. Le grand-rabbin de Reims, Monsieur Amar Ygal dit la prière pour le souvenir des morts. Georges Winograd étant trop ému, sa petite-fille prononça son discours de remerciement lequel était un appel à la paix dans le monde⁴.



3. Maurice RAJFUS, *Une terre promise*, Editions de l'Harmattan, p.202.

4. *Le patriote résistant*, mars 2004.

LISTE DES JUIFS DE PUILLY DEPORTES A AUSCHWITZ LE 20 JANVIER 1944

Abelanski	Esther	1928	Gutman	Kasla	1905
Abelanski	Rachel	1894	Gutman	Sarah	1926
Abelanski	Sonia	1926	Gutman	Zlama	1899
Aizenberg	David	1902	Lulkine	Samuel	1893
Aizenberg	Golda	1904	Mazliah	Hayim	1920
Aizenberg	Monique	1938	Milner	Israël	1895
Aizenberg	Rachel	1934	Morgenstein	Herman	1902
Bazyler	Joseph	1892	Morgenstein	Maurice	1932
Bazyler	Mojsza	1923	Mosauer	Sindrich	1923
Goldstajn	Jacques	1932	Platt	Malka	1882
Goldstajn	Naphtali	1903	Rosenberg	David	1920
Goldstajn	Simon	1938	Terasfeld	Joseph	1915
Goldstajn	Zaïta	1912	Vandenberghe	Toba	1897
Gutman	David	1933	Winograd	Chaya	1901
Gutman	Jacques	1931			

Parmi ces vingt-neuf personnes déportées, une seule, David Rosenberg, est revenue de déportation. Son fils exerce comme médecin à Poitiers.

Soixante ans après ces événements, on peut se demander pourquoi ils ont été si longtemps occultés. Il faut se souvenir que le département des Ardennes a été durement touché par la Seconde Guerre mondiale. Après 1945, il a fallu reconstruire et les temps ont été durs jusqu'au début des années 1950. Les soldats français faits prisonniers ont retrouvé les leurs. Quant aux Juifs qui avaient travaillé pour la W.O.L., ils n'étaient pas du pays et l'on a longtemps ignoré tout de leur sort. Personne ne savait s'ils étaient morts ou vivants. Il a fallu l'obstination de chercheurs pour réexaminer cette question. D'autres découvertes auront sans doute lieu, en particulier à Tétaigne et à Bulson. Nous en reparlerons sans doute.

Stéphane GABER

Cet article a été rédigé à l'initiative de Monsieur Francis Raymond qui a contacté Monsieur Claude Dewaele domicilié à l'île Saint-Denis lequel lui a fait parvenir les documents indispensables sur une affaire oubliée. Merci à eux.

Si une plaque a été apposée à Puilly, nous la devons surtout au maire Monsieur René Lamblin qui a ainsi accompli son devoir de mémoire.

LA BORNE DE LIMES.

Texte et schéma communiqués par M. Pierre Orquevaux, ancien maire de Margny ; l'auteur de l'article (de nationalité belge) n'est pas connu.

En 1789, la Belgique faisait partie des Pays-Bas autrichiens. On voit encore par-ci par-là de grosses pierres vulgaires, figées en terre qui marquaient la frontière entre la Belgique et la France et la marquent encore.

Les troupes de la Révolution, et de l'Empire envahirent notre pays puis l'Europe. A la suite du désastre de Waterloo (18 juin 1815) la France fut ramenée par le Traité de Paris (20 novembre 1815) à ses limites de 1790, Louis XVIII remontait sur le trône et notre pays était placé sous le sceptre de Guillaume d'Orange, roi de Hollande et Grand-Duc de Luxembourg.

En exécution du Traité de Paris, un nouveau plan de démarcation des deux royaumes fut présenté à la signature des Hauts Commissaires de leurs Majestés, savoir : Le Général baron de Constant Rebecque pour les Pays-Bas, et le Général Poitevin pour la France. L'acte signé à Courtrai le 28 mars 1820 porte le nom de Traité des Limites.

Le 24 septembre 1823, le Lieutenant Van Gorkum pour les Pays-Bas et le Commandant de Br. Riollay pour la France, prenaient contact à la frontière pour s'assurer que la restauration des anciennes bornes et que le placement des nouvelles avaient été exécutés en conformité des ordres donnés. Assistaient à l'opération, un délégué du Gouverneur, un délégué du Préfet des Ardennes, le Bourgmestre de Gérouville (Mr Duhastoy) et les Maires de Margny et de Breux.

Parmi les bornes placées figurait celle qui nous occupe.

En 1896, le 22 mai, une commission internationale chargée par les gouvernements français et belge de procéder au rétablissement des bornes frontières sur les territoires des communes de Breux, Margny, Auflance et Puilly (France), Gérouville, Limes, et Villers Dt Orval (Belgique), s'est rendue sur les bords du Courwez à l'effet d'y procéder à la réception d'une borne frontière fournie et placée en exécution de ses rapports des 27 mai 1895 et 4 janvier 1895. La commission formée du Contrôleur des contributions directes de Sedan, de Mr Candé commissaire de l'arrondissement Arlon-Virton, de Mr Rochette géomètre du cadastre de Florenville, ldu Bourgmestre et des Maires des trois communes intéressées (Gérouville, Margny et Breux) a constaté dans son rapport qu'une borne nouvelle, en pierre bleue bien conditionnée portant sur deux faces opposées les initiales F et B et sur une 3^e 1820-1896 a été convenablement plantée sur la rive française contre le pied encore restant de l'ancienne borne, borne vérifiée au procès-verbal de l'abornement fait en exécution du Traité de Courtrai du 28 mars 1820.

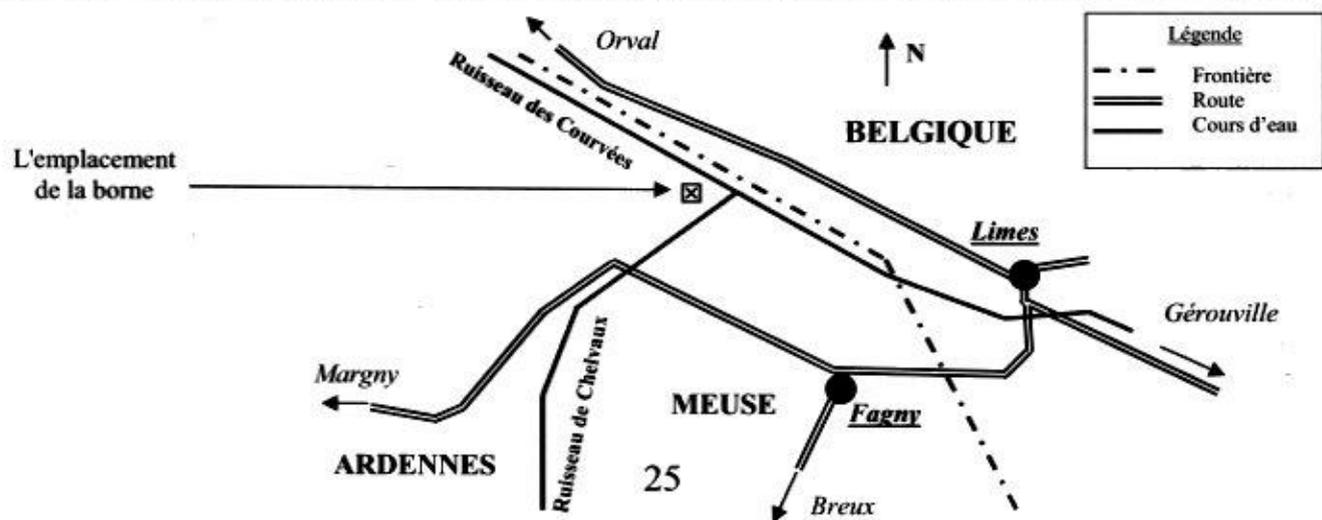
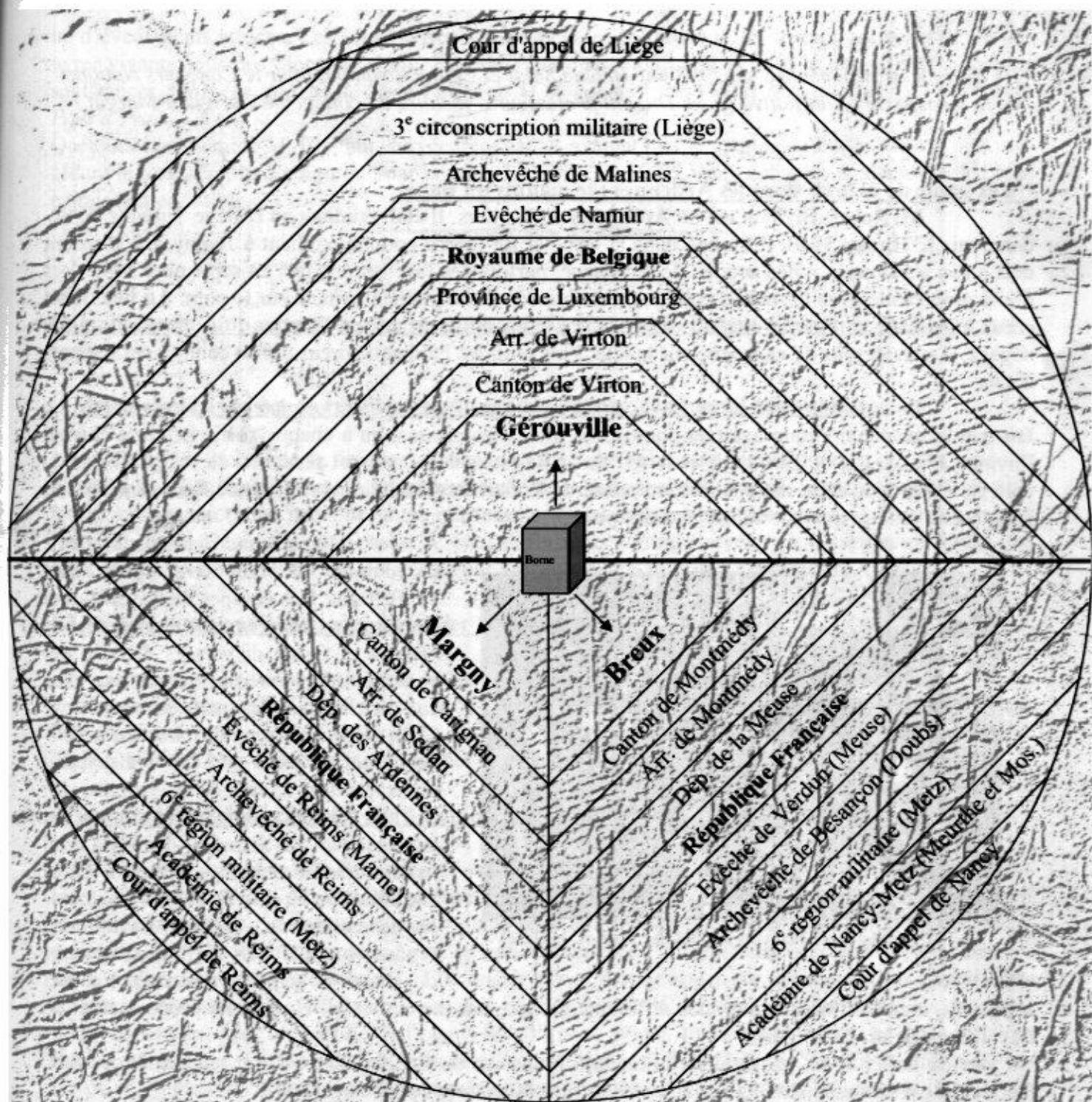


Côté belge...



et côté français sur la rive du Courwez

Schéma indiquant des différentes "administrations" ayant un lien avec la borne de Limes



Les jeunes dans la Résistance.

(D'après le travail réalisé en 2003 par Hélène Solot et Céline Raymond pour le Concours National de la Résistance à l'initiative de M. Dupont professeur d'histoire du collège de Carignan-Margut.)

Un exemple de maquis dans les Ardennes : le maquis du Banel

M. Robert Briffaut est un Ardennais de Williers. Il était étudiant au collège Turenne de Sedan, mais le 10 mai 1940, il évacua dans l'Yonne et fut inscrit comme étudiant à Joigny. Là, il inscrit déjà à son « palmarès » des actions de résistance, parfois des facéties... Ainsi en septembre 1941, lors d'une promenade avec les autres collégiens, ils croisèrent un gradé allemand sur le pont. Au lieu de lui céder le passage comme le voulait « la loi », ils le prirent en tenailles. Lorsque l'officier se fut enfin dégagé, il n'avait plus de casquette sur la tête. Plus tard, les étudiants virent flotter celui-ci sur le cours d'eau.

En automne 1941, il revint au collège Nassau, Turenne étant occupé par les Allemands. Le fait que le maréchal Pétain avait sa photo dans toutes les classes, qu'à chaque sortie il fallait chanter l'hymne à sa gloire, ne fit qu'attiser le feu de la Résistance qui animait plusieurs élèves gaullistes du collège. Ce groupe était, entre autres, composé de Robert Briffaut, Pierre et Maurice Renesson, Robert Dubois (surveillant qui leur ouvrit bien des portes).



En 1948, cérémonie devant les tombes des martyrs du Banel

Après une réunion, fin 1941, un comité fut créé avec pour chef M. Briffaut. Des équipes de travail furent constituées, dirigées par des élèves de Nassau et furent dispersées dans le département. Les externes, en rentrant chez eux distribuaient des tracts et recrutaient. C'est ainsi, que rentrant chez lui à Williers pour le week-end où il distribuait des tracts dans le café de ses parents, M. Briffaut rencontra Adelin Husson qui fut intéressé par son action. Il demanda à lui parler quelques semaines plus tard. Après une entrevue où il se fit décrire les activités des collégiens, Adelin Husson donna rendez-vous à Robert Briffaut au château du Banel la semaine suivante. Celui-ci

s'y rendit, montra l'implantation des différents groupes sur une carte. M. Husson lui proposa alors de travailler pour lui. Il accepta.

Un jour de juillet 1942, naquit donc la Section Française du Banel. Cette section regroupait des S.R. (services de renseignements) et des activités militaires, comme le sabotage.

Après un incendie criminel, Bernard Blé (chef du groupe de Torcy) fut arrêté. Mais il ne faisait partie de la Section que depuis peu de temps, il ne put donner, sous la menace de la persécution de sa fiancée, que les noms de Rousseau et Briffaut. M. Renesson fut chargé d'ôter les objets compromettants de la chambre de M. Briffaut (fusils, journaux clandestins...). Robert Briffaut fut conduit à la Gestapo où il nia ses activités. Etant interne, il ne pouvait pas se livrer à des actions qui avaient lieu la nuit. Ce qu'il ne dit évidemment pas, c'est que Robert Dubois (surveillant) s'occupait de les faire sortir et rentrer la nuit. Daniel Rousseau et Robert Briffaut durent, pour être relâchés, signer la promesse qu'il partiraient au S.T.O. à la fin de l'année. Le 12 avril, M. Briffaut entra dans la clandestinité.

D'avril 1943 à juin 1944 commença la création des maquis. Robert Briffaut connaissait très bien la forêt du Banel. Il fut le premier à créer un maquis ardennais de résistants.

Le 18 juin 1944, le maquis du Banel fut attaqué par les Allemands. Le bois fut alors le théâ-

tre d'événements atroces. Les soldats firent prisonniers les maquisards, les torturèrent avant de les enterrer vivants sous des blocs de pierre. Plusieurs hommes moururent ce jour là dans d'inimaginables souffrances. (voir les articles de Mme Vin et de M. Jouandon parus dans les bulletins n° 3 et n° 6 du Pays d'Yvois)

Quelques uns, comme M. Briffaut, survécurent car ils avaient pris le maquis de Puilly dans la nuit précédant le massacre. Ils rejoignirent par la suite, les F.F.I. M. Henri Vin y échappa également car il était en mission en Suisse.

Compte rendu d'un entretien avec un ancien de la résistance. Il nous a parlé de la "jeune résistance" :

- Quel âge aviez-vous et où résidiez-vous quand vous avez commencé à résister ?

En 1940, avant que je finisse ma seconde au Lycée Turenne à Sedan, nous avons été évacués. Avec ma famille, nous sommes allés dans l'Aube puis nous sommes revenus clandestinement en juillet 40 à Carignan (zone interdite) avec ma famille. Nous sommes repartis ensuite à Tours où je suis rentré au lycée Descartes pour passer le bac. Enfin nous sommes revenus à Carignan en disant que nous allions en Belgique car les Belges étaient les seuls à être autorisés à rentrer.

- Avec qui avez-vous commencé à résister ?

Je m'étais fait beaucoup d'amis pendant mes 2 ans et demi d'internat à Sedan. Nous étions les « anciens de Turenne ». C'était plus que de l'amitié, de la fraternité. Nous étions trois amis, R. Briffaut, A. Nicot et moi ; c'est R. Briffaut qui a été mis en contact avec A. Husson, un résistant belge (depuis 1940). Celui-ci nous a fait participer à la résistance.

- Comment avez-vous résisté ? Où ? Comment s'est développé votre mouvement ?

Fin 1941, contacté par R. Briffaut, je suis "officiellement" rentré dans le Service Renseignements et Actions (S.R.A.) franco-belge (ce mouvement n'a été reconnu par la France que 10 ans environ après la guerre). Ce mouvement était placé sous la direction de Adelin Husson. La partie renseignements dont j'étais membre s'occupait essentiellement des informations liées aux chemins de fer : mouvements de troupes allemandes... Elle faisait passer ses messages sur des microfilms cachés entre autre dans des sandwiches. Ils étaient emmenés par des agents de liaisons qui montaient dans des trains de ravitaillement avec la complicité d'agents SNCF (nous avions au moins un agent par gare) jusqu'en Suisse, à Lausanne. De là ils étaient triés en présence d'agent de l'Intelligence Service anglais puis envoyés en Angleterre. Nous avons agi jusqu'à un peu après le 18 Juin 1944 et l'attaque du Banel qui a fortement perturbé la ligne de renseignements. Pendant ce temps en 1942/1943, je fis un stage de de 15 mois à la pharmacie de Carignan (endroit idéal pour contacter des gens). Dans la zone occupée, en 1942, ceux de la classe 42 furent mobilisés pour le S.T.O. (Service du travail obligatoire en Allemagne) et les premiers réfractaires de la région entrèrent dans les maquis (dont celui du Banel). Ils furent membres de la section Actions, firent de petits sabotages et permirent de maintenir une pression sur les soldats allemands. En 1943, il fut décidé de la séparation des parties Renseignements et Actions pour plus de sécurité. La ligne française du service de renseignements à destination de la Suisse, avec laquelle il assurait la liaison, était dirigée par Henri Vin. Cette même année, dans la zone interdite, la classe 43 fut appelée pour le S.T.O ou par l'Organisation Todt (afin de participer à la construction du mur de l'Atlantique. Afin d'échapper à cette réquisition, je dus changer de nom et me cacher. Je continuai à agir la nuit le plus souvent.

Jusqu'à la libération, au sein de ma famille, nous avons assuré un rôle de plaque tournante pour le service de renseignements..

Sur le plan national, les sections Actions et Renseignements seront regroupées avec d'autres sous le commandement du Général de Gaulle grâce à l'action de Jean Moulin dans les F.F.I. mais ces F.F.I. s'occupaient plus du secteur Actions.

- Pourquoi vous, les jeunes, vous décidiez-vous à résister ?

Alors qu'en cours d'histoire-géographie, on nous apprenait l'Empire français sur lequel le soleil ne se couche jamais, la défaite en deux mois de 1940 nous a vexés. De plus, depuis 1935 et l'arrivée des premières armées dans notre région, nous étions en quelque sorte « militarisés ». Nous avons eu l'occasion de faire quelque chose et, étant jeunes, nous avons foncé pour défendre des valeurs mais aussi, et sans doute sans le savoir, par patriotisme, recherche de l'aventure et de l'extraordinaire.

- A quels types de moyens d'informations aviez-vous accès ?

Au maquis, on faisait de petits polycopiés à l'aide de petites imprimeries (qui appartenaient aux secrétaires de mairie souvent instituteurs) et une petite gazette nommée « Churchill Gazette ». A partir de 1942, j'écoutais la B.B.C. sur une radio « bricolée ».

- Y avait-il des filles dans votre groupe ?

Il y avait quelques filles mais il était inimaginable qu'elles aillent dans un maquis. Elles les ravitaillaient, s'occupaient du courrier, servaient de « boîte aux lettres », comme « Mary » ou Jacqueline, qui nous ont été très utiles.

- Que s'est-il passé après la guerre pour les jeunes ?

Contrairement aux plus âgés qui ont commencé à obtenir des "positions", nous avons préféré reprendre nos études pour acquérir une situation sociale qui était encore à faire, nous qui n'avons pour ainsi dire pas eu de jeunesse.

- Quels souvenirs gardez-vous ? Quel message aimeriez-vous faire passer ?



Malgré la mort de certains de mes compagnons, je garde un assez bon souvenir de cette époque, un souvenir de fraternité. Nous ne regrettons rien, nous voulons seulement nous souvenir le plus longtemps possible. Ce qu'il faut retenir de cette période c'est l'esprit de la Résistance. Qui plus est, les jeunes qui mouraient en résistants étaient volontaires et je trouve dommage de voir, qu'aujourd'hui, il y a peu de volontaires pour s'occuper d'associations qui ont pour but de *se souvenir*.

Tous les ans, une cérémonie a lieu le dimanche suivant le 18 juin.

Une histoire digne de Clochemerle.

(Extrait des travaux réalisés par M. Léon Watelet sur l'histoire de Osnes)

S'il est une histoire mouvementée, c'est bien celle de la passerelle.

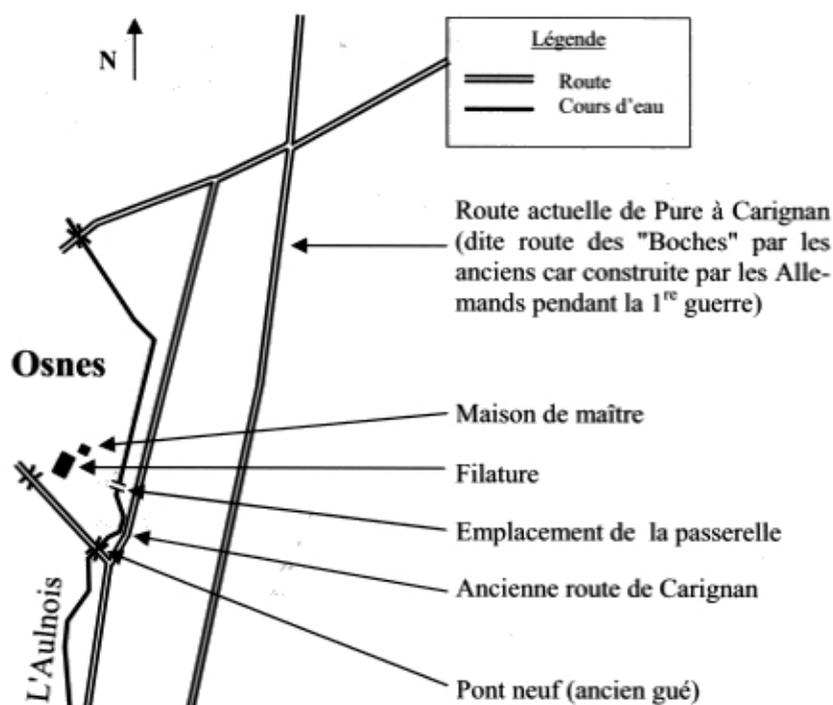
Mais, où se trouvait cette passerelle ?

Au moment où j'écris cette histoire, (vers 1978) il en existe encore des vestiges, et durant mon enfance, je l'ai bien souvent utilisée, délaissant le "nu pont" (pont neuf) pourtant plus sûr.

Elle se trouve sur le ruisseau de l'Aulnois, au lieu dit devant le moulin, à une centaine de mètres en amont du "Pont neuf" actuel.

Jadis, avant la construction du pont neuf (février 1883), elle permettait le passage des piétons pour aller à Carignan. C'était d'ailleurs la seule sortie du village vers cette ville, car la route qui conduit maintenant au Pont neuf n'existait pas. Quant au chemin dit des Folies, allant sur Wé, il était quasiment impraticable surtout l'hiver.

Cette passerelle (ou ponceau) était ancienne :



Le "Pont neuf"

Le 12 vendémiaire an IV (1796), une délibération était prise pour la reconstruire.

"Il a été convenu à l'amiable avec le citoyen Jean Gilet habitant Clémency pour en construire un, d'une pièce de bois de 48 pieds de longueur sur 16 à 18 pouces de largeur et 2 pierres de taille pour poser le pont dessus, pour l'enclaver, que ledit Jean Gilet s'oblige à rendre lesdits matériaux sur les lieux moyennant le prix et la somme de 100 livres en numéraires.

Le 11 fructidor an VI (1798), le conseil votait 20 livres pour l'entretien de la passerelle.

Le 10 mai 1863, le conseil votait une imposition de 250 F pour la reconstruction du ponceau.

Le 26 juillet 1882, remis une planche à la passerelle ; coût 0,75 F

Le 23 mars 1883, remis 4 planches et reclouer plusieurs ; coût 3,30 F. C'est également cette année-là

que le Pont neuf fut construit.

On le voit à la lecture de ces différentes délibérations, la passerelle était l'objet de soins attentifs, et cela était compréhensible car "l'usine" constituée par le Moulin, la Filature et leurs dépendances, était en pleine activité et beaucoup d'ouvriers en dehors des habitants de la commune l'empruntaient.

Le 15 janvier 1894, le conseil municipal décidait la réfection complète de la dite passerelle (Cette fois en fer et maçonnerie de briques) considérant qu'une fois reconstruite (car elle avait été détruite lors d'une inondation de l'Aulnois !!! Ou enlevée volontairement ?) elle serait d'une utilité incontestable pour bon nombre de propriétaires qui ont besoin de se rendre dans les clos de la "Groschière" ou dans la couture y attenante. Considérant de plus (*et surtout!!*) qu'il y a lieu de maintenir son droit de passage dans la propriété que Laporte Rouelle et Blanchamp Vital viennent d'acquérir (En 1892, l'ensemble de la propriété du moulin est vendu et la maison de maître est achetée par M. Laporte Rouelle tandis qu'une partie des champs est acheté par les demoiselles Blanchamp.)

Les travaux ont donc lieu. C'est alors que commence le différend entre la Commune et les propriétaires des terrains traversés par le chemin d'accès à la passerelle, les sieurs Laporte Rouelle et Blanchamp. Différend qui devait défrayer la chronique de Osnes durant des années, et qui devait se traduire par des décisions de justice. Il est curieux d'en suivre les péripéties.

Le 27 mars 1895 : dans une pétition le sieur Laporte Rouelle expose que M. le maire de la commune d'Osnes (Jules Jacquemin) vient de faire établir sur le ruisseau l'Aulnois une passerelle qui pénètre de 0.80 m en arrière de la limite de sa propriété... Il demande à M. le Préfet de vouloir bien ordonner l'enlèvement de la partie de l'ouvrage située au-dessus de son terrain.

Le 13 février 1898 : Le Conseil Municipal considérant qu'il y a lieu pour la commune de maintenir son droit de passage, lequel est d'une utilité incontestable pour bon nombre de propriétaires qui ont besoin de se rendre dans les clos de la Grochière, les aisances communale et la couture y attenante. Considérant que les extrémités du passage dont il s'agit ont été interceptées par M. Laporte Rouelle et M^{elles} Aline et Emma Blanchamp les nouveaux propriétaires ce que n'ont jamais fait les anciens, à l'aide d'un fossé et de fils de ronce.

Est d'avis qu'il y a lieu de faire le nécessaire pour rendre libre le passage public tel qu'il a toujours été de temps immémorial.

En conséquence, le conseil municipal prie M. le Préfet de vouloir bien autoriser la commune d'Osnes à attaquer en justice les personnes sur la propriété desquelles se trouve le passage en question.

L'affaire était donc portée devant le tribunal.

le jugement intervint au mois de juin 1898. En voici les termes : ...

Attendu que le 11 fructidor an 10 le conseil municipal votait 20 F pour l'entretien de la passerelle établie depuis un temps immémorial.

Que la commune a payé à plusieurs reprises, ainsi qu'il en sera justifié des réparations à la passerelle.

...

Que dans ces conditions, il y a lieu de faire droit à la demande de la commune.

Par ces motifs condamne le sieur Laporte Rouelle et autres à enlever son barrage pouvant empêcher l'usage public du sentier à pied allant de l'usine et conduisant au petit pont établi sur l'Aulnoy vis à vis de l'usine. Leur faire défense à l'avenir de mettre par quelque moyen que ce soit empêchement ou entrave à l'exercice de ce droit de passage public.

Il semblait donc que l'affaire soit classée. C'était mal connaître le Sieur Laporte Rouelle qui malgré

les conseils de ses amis (bien renseignés) fait appel du jugement.

Cette fois, il avance l'argument que le passage en question n'est pas public mais privé et n'est qu'une simple tolérance. Astucieusement, il abandonne ses revendications primitives sur l'empiètement du pont sur sa propriété.

Et voilà le litige reparti.

Cette fois, la commune doit prouver que le passage est public et non privé. Le maire recherche des témoins dans le village, il en trouvera 18. Cela vaut la peine d'entendre leurs témoignages. ...

1^{er} témoin : Jean Hennequin, 78 ans, charpentier à Osnes.

Il y a 43 ans que j'habite la commune d'Osnes. Depuis lors et pour me rendre à Carignan, je suis toujours passé par le sentier en litige et sur la passerelle en bois qui se trouvait sur le ruisseau de l'Aulnois. Tout le monde y passait et il n'y avait aucun obstacle. Avant d'habiter Osnes, j'y ai également passé. J'habitais Wé et je travaillais à Osnes. Je suis passé pour la 1^{re} fois sur le sentier et la passerelle en 1851. Je n'y passe plus depuis quelques années car je travaille d'un autre côté à Messempré. Depuis que le pont en pierres qui se trouve au-dessus de la passerelle en bois est construit je passe par là chaque fois que je vais à Carignan. Je ne passe plus sur le sentier en litige depuis que M. Laporte m'en a fait défense. Tous les habitants du village ou des villages voisins passaient toujours sur le sentier en litige et la passerelle en bois pour se rendre à Carignan.

9^e témoin : Jean Baptiste Guillaume, 73 ans, instituteur en retraite, demeurant à Messincourt.

J'ai été instituteur à Osnes de 1856 à 1871. Pendant tout ce temps, je suis toujours passé par le sentier en litige soit pour aller dans les champs faire des arpentages, soit pour aller à Carignan et en revenir. Les habitants d'Osnes, ceux de Messincourt y passaient tous pour aller à Carignan et en revenir parce qu'il n'y avait pas d'autre passage, aucun pont n'étant construit sur la rivière.

17^e témoin : M. Emile Dohan, 42 ans, manoeuvre, demeurant à Osnes.

De 1892 à 1896, j'ai été conseiller municipal de Osnes. Vers 1893, M. Laporte Rouelle a offert verbalement d'acheter à raison de 3000 F l'hectare, le sentier litigieux. J'ai toujours habité à Osnes et j'ai toujours vu passer par le sentier en litige... jusqu'au moment où la passerelle est tombée à l'eau. Je ne puis en préciser la date..

J'ai toujours vu le sentier litigieux entretenu jusqu'à l'Aulnois par les propriétaires des usines. C'était d'ailleurs leur intérêt puisqu'il traversait leur propriété. Je ne puis dire, en ce qui concerne la passerelle si elle a été entretenue par la commune ou par les propriétaires...

L'audition de ces témoins permettant de prouver que le chemin litigieux était d'intérêt public, le jugement suivant est prononcé :

Attendu

- Que 18 témoins viennent affirmer qu'eux-mêmes et que tout le monde a toujours passé sur le sentier litigieux et cela, non pour se rendre à l'usine ou au moulin mais pour aller de la commune à Carignan, aux aisances, aux terres au-delà de l'Aulnois.
- Qu'on a même continué à user du sentier après l'établissement du pont.
- Qu'ainsi l'usage public est démontré à l'évidence et qu'on cherche en vain dans quelle déposition les défenseurs ont pu trouver l'idée d'un usage restreint à quelques privilégiés.
- Qu'il reste acquis que Laporte ne paraissait pas aussi certain de son droit qu'il le fait affirmer aujourd'hui puisqu'il se résignant à un sacrifice considérable (3000 F l'hectare) pour obtenir la suppression du sentier.

Par ces motifs

Condamne les demoiselles Blanchamp conjointement et solidairement avec le sieur Laporte Rouelle à enlever tout barrage pouvant empêcher l'usage public du sentier à pied allant de l'usine et conduisant au petit pont établi sur l'Aulnois vis-à-vis de l'usine.

Affaire close direz-vous. Point du tout.

C'était mal connaître le Sieur Laporte Rouelle qui ne digérait pas la condamnation du tribunal. Il reboucha le fossé, enleva les barbelés mais établit un tourniquet pour le seul fait d'embêter les utilisateurs du passage. Alors recommença une lutte sourde entre la Commune et le Sieur Laporte, chacune des parties consultant des avocats avant de s'aventurer une nouvelle fois devant le tribunal.

Le maire de Osnes s'inquiète de ce qu'il y a lieu de faire concernant ledit tourniquet.

M. Bertrand, avoué, lui répond en ces termes : Il est impossible de ne pas reconnaître que l'établissement d'un tourniquet constitue une véritable gêne pour le passage des piétons. Mais si d'autre part le tourniquet en question n'a pas uniquement pour but d'entraver le passage et qu'il répond à un réel besoin au point de vue notamment des dégâts que les bestiaux seraient susceptible de causer à la propriété en s'y introduisant, la question change d'aspect.

C'est donc au maire à envisager avec la plus grande circonspection les aspects de cette affaire, à peser les avantages et les inconvénients pouvant découler de la création du tourniquet.

31 décembre 1900 : Lettre de M. Laporte Rouelle à M. le maire d'Osnes.

J'ai appris dernièrement que vous aviez l'intention de faire enlever le tourniquet que j'ai placé sur le sentier qui conduit à la passerelle. Je reconnais par ce moyen une petite gêne pour un piéton porteur d'une hotte. En conséquence, j'ai l'honneur de vous informer que j'abandonne le tourniquet et que je suis disposé à soutenir à mes frais sans le concours des demoiselles Blanchamp, contre la commune de Osnes un second procès au moyen d'une porte semblable à celles adoptées par la Compagnie des Chemins de fer de l'Est à tous ces passages à niveau. Pour éviter ce procès, je viens vous proposer un arbitrage devant M. Le Président du tribunal civil de Sedan.

17 mai 1901 : Audience de simple police.

La cause portée à l'audience du 5 avril 1901, le greffier a fait lecture d'un procès verbal dressé par Leroy, garde champêtre à Osnes le 20 mars auquel il résulte que le sieur Laporte aurait posé une porte sur le sentier à pied allant de l'usine et conduisant au petit pont établi sur l'Aulnois vis-à-vis de l'usine contrairement à un jugement du 3 avril 1900 faisant défense par quelque moyen que ce soit, empêchement ou entravement à l'exercice de ce droit de passage public.

Attendu que ce fait constitue une contravention à l'article 479 n° 71 du code pénal... Faisant application au prévenu dudit article, combiné toutefois avec l'article 463 du même code le condamne à une amende de 2 F...

19 juillet 1901 : Audience de simple police entre Alfred Thirion, conseiller municipal de Carignan par empêchement du maire et de l'adjoint faisant fonction de ministère public demandeur poursuivant d'offre et Laporte Auguste prévenu.

La cause appelé à notre audience du 5 juillet, le greffier a donné lecture d'un PV par Leroy, garde champêtre à Osnes le 12 juillet dernier duquel il résulte que le prévenu aurait posé une porte sur le sentier public près de sa maison.

Le prévenu a répondu que le garde champêtre ne lui avait pas déclaré PV et qu'antérieurement il lui avait dit de la part du maire qu'il pouvait mettre une porte au passage, pourquoi il avait appelé le garde comme témoin pour faire la preuve de ces faits et qu'au surplus il n'avait commis aucune contravention...

Le ministère public a été ensuite entendu en ses conclusions.

Le tribunal a alors mis la cause en délibéré pour le jugement être rendu à son audience de quinzaine et ce jourd'hui le tribunal statuant publiquement ouï le prévenu en ses moyens de défense et le ministère public en ses conclusions.

- Attendu qu'il résulte du procès verbal du garde Champêtre de Osnes que le sieur Laporte Auguste a placé une porte sur le sentier public qui longe sa maison.

- attendu que le fait de mettre une porte battante ne nous apparaît pas être une entrave au passage public.

Attendu qu'il a été reconnu par ledit garde champêtre que la porte s'ouvrait des deux côtés et qu'elle n'était fermée par aucun ferrement.

Par ces motifs, renvoie Laporte des fins de poursuites dirigées contre lui sans dépens.

22 septembre 1901 : Lettre de M. Auguste Laporte au maire.

En réponse à votre lettre de ce jour, j'ai l'honneur de vous informer que d'après les termes mêmes du jugement du 20 mars 1900, je dois en travers de ma propriété un passage à pied d'une largeur au moins égale à celle de l'ancienne passerelle qui avait exactement 62 cm de largeur.

Cette dimension correspond à celle qu'indique le code rural pour un sentier (Il donne 2 pieds, soit $0,3248 \text{ m} \times 2 = 0,6496 \text{ m}$).

Le jugement donne à la commune un droit de servitude et non un droit de propriété.

Dans ces conditions, j'estime que je conserve tous mes droits de propriété et notamment celui de me clore au moyen d'une porte placée à chaque rive du pré qui permettra à chacun de passer.

Voilà comment je comprends le jugement.

Si vous le l'interprétez pas de la même manière, je propose à la commune de nommer un arbitre, moi de mon côté j'en nommerai un autre. Ils détermineront nos droits respectifs, et s'ils ne sont pas d'accord, ils auront la faculté de s'en adjoindre un troisième qui les départagerait.

Cette formalité ne sera acceptée de moi qu'au moyen d'un compromis signé au préalable des deux parties. Vous me dites dans votre lettre de rendre le passage libre : n'est-il pas libre comme il se trouve actuellement ? Que voudriez-vous que je fasse ? Voulez-vous que je place la porte à l'endroit où était le tourniquet et qu'elle batte contre le poteau ? Le déplacement de la porte que je propose supprimerait toute clôture longitudinale.

Cette disposition aura pour conséquence de permettre au bétail de se coucher la nuit sur le sentier et le jour quand le mur fournira de l'ombre.

C'était pour obvier à cet inconvénient que la clôture à 1 m du mur a été placée.

Si dans l'avenir vous me cherchez noise à cause du séjour du bétail sur le sentier, je serais forcé de replacer la porte au point où elle est actuellement.

Je puis aussi remplacer le fil de ronce par un fil uni.

Si donc avec moi vous reconnaissez le droit de me clore, j'espère qu'une de ces combinaisons vous donnera satisfaction.

Si au contraire vous ne me reconnaissez pas ce droit, faites interpréter le jugement par le tribunal.

Remarquez que je ne vous demande pas l'autorisation de poser une porte puisque je maintiens que c'est mon droit absolu de me clore de cette façon.

Recevez M. le Maire, mes sincères salutations.

30 septembre 1901 : M. Laporte Rouelle désignait M. Turquais, notaire à Carignan, licencié en droit comme arbitre.

31 octobre 1901 : Le président du tribunal de Sedan écrivait au maire de Osnes.

J'ai l'honneur de vous faire connaître en réponse à votre lettre en date du 29 septembre qu'il ne m'est pas possible en raison de mes fonctions d'accepter la mission d'arbitre que le conseil municipal de Osnes a bien voulu me confier en vue de terminer le différend existant entre la commune et le sieur Laporte.

Que s'est-il passé par la suite ?

Les archives de la Commune ne parlent plus du litige de la passerelle.

La guerre 1914-1918 est arrivée. Les habitants de Osnes eurent alors d'autres sujets de discussion bien plus vitaux.

Après la guerre, le fameux tourniquet existait encore puisque je me souviens étant enfant l'avoir fait tourner et être passé par le sentier en question et sur la passerelle probablement remise en état par les Allemands...

Le remembrement survenu par la suite (1977-1980) a complètement fait disparaître ces deux objets de litige.

Léon Watelet



Bâtiment de l'ancienne filature dont beaucoup d'ouvriers empruntaient la passerelle faisant l'objet du litige.

Ce texte est la suite des articles publiés dans les n° 6 (1998) et 8 (2002) du pays d'Yvois.

LES MARIAGES

Lorsqu'un jeune homme d'un village voisin ou d'un autre pays allait marier une jeune fille de Matton, c'était la coutume que les jeunes gens aillent "prendre le marié".

La jeunesse était reçue chez la fiancée. On disait quelques paroles de bienvenue puis on faisait connaissance autour d'un verre de vin pendant que la musique jouait un air et un garçon chantait :

" Bonjour Mam'zelle

des Algarçons

A la d'moiselle

Sans plus d'façons "

Après cette visite, le futur était définitivement admis dans la communauté.

Lors d'un grand mariage, la mariée s'habillait en blanc ; pour les autres, la mariée portait une robe noire, un voile blanc retenu par une grosse couronne de fleurs d'oranger. On voyait encore, dans ce temps là, de longs cortèges avec de nombreux invités. Au village, une nocé était toujours une curiosité et une occasion d'admirer les belles toilettes. Après la cérémonie religieuse, la jeunesse tirait des coups de fusil en l'air en signe de réjouissance.

Le cortège reprenait le chemin de la maison pour le festin de noces mais en arrivant les mariés trouvaient la porte fermée. Il fallait alors que le garçon d'honneur glisse sous celle-ci quelques pièces de monnaie. Lorsque les cuisinières trouvaient le pourboire suffisant, alors elles se décidaient à ouvrir la porte.

Que dire du repas ! Bonne table, bons vins... Le garçon d'honneur avait la charge d'enlever la jarretière de la mariée et ensuite il vendait les bouts de ruban que chacun portait à la boutonnière. Le banquet se poursuivait avec les monologues, les chansons, les bonnes blagues, les farces et attrapes.

Le soir, il y avait grand bal où tous étaient invités. On distribuait des dragées dans des soupières pendant que les mariés essayaient de se sauver en douce, mais ils étaient vite rattrapés et contraints de rentrer dans la danse. On raconte qu'une fois des gens bien intentionnés avaient placé dans l'armoire de la chambre nuptiale une demi-douzaine de réveils qui devaient sonner alternativement toutes les heures et la clé de l'armoire avait été soigneusement enlevée !

Cette nuit-là, tout le village appartenait aux gens de la nocé, c'est-à-dire qu'on pouvait faire du tapage nocturne dans les rues ; tout était permis.

LES MICHETTES

Après le bal, les garçons allaient chanter devant les fenêtres du repas de nocés :

"Saint Pansard n'a pas soupe
S'il vous plaît d'lui donner,
Coupez haut, coupez bas,
Un bon morceau dans l'plat,
Si vous n'avez pas d'couteau,
Donnez lui tout l'morceau "



LE BASSINAGE

Si le mariage est un beau jour, il y surtout les lendemains... Aussi, il arrive qu'à la tombée de la nuit, on rencontre un cortège tapant sur des casseroles, des chaudrons dans un tintamarre étourdissant, un vrai charivari ! C'est le bassinage d'un couple séparé qui se réconcilie ou d'un veuf qui se remarie. Tout ce tapage ne se terminait que lorsque les intéressés payaient à boire à cette bande joyeuse et déchaînée, alors ainsi tout finissait bien.

LES VEILLEES

Autrefois, le village était une grande famille et chacun s'appelait par son prénom. On allait beaucoup passer la veillée les uns chez les autres, surtout les soirs d'hiver. On allumait la lanterne pour traverser les chemins et les sentiers.

Les rues étaient éclairées par des lampes à acétylène. Chaque soir, c'était la corvée de M. Aubry, l'appariteur, d'allumer les réverbères alors que dans la journée il battait du tambour en commençant les annonces par : « Avis à la population ».

Chez nous, après le repas du soir, nous regardions quelquefois la lanterne magique ou on jouait au loto ou au jeu de l'oie. Je n'ai pas eu le bonheur de voir nos grands-mères filer le chanvre au rouet, quoiqu'elles nous en aient laissé de nombreuses pelotes, mais par contre j'ai vu les hommes faire des « banots » avec des branches de saule, des « corbillons » avec de la paille ou encore des grandes allumettes soufrées qu'ils taillaient en lamelles dans des morceaux de bois blanc.

Après avoir fait une dernière partie de dames ou fait sauter les puces, nous montions dans notre chambre avec le bougeoir puis après la prière nous nous couchions et pour trouver le sommeil mon frère Emile et moi avons trouvé une astuce, un genre de litanie à nous. On repassait tout le village en commençant à nommer les habitants, Emile disait Nitot, je continuais Gendarme ensuite Cadot, Meunier, Oncle Ernest, Estelle Gendarme-Cadot, Jaminet, Camille Devillez etc... On arrivait quelquefois au Paquis et déjà nous étions endormis. C'est rare que les soirs suivants nous arrivions jusqu'à la Grande Rue ou au château car les litanies auraient duré un quart d'heure et la ritournelle des noms nous berçait. Le marchand de sable était passé !

Lorsque je pense à certains « anciens » du troisième âge qui, maintenant pour s'endormir, comptent jusqu'à mille. Malgré cela, le sommeil ne venant pas, ils recomptent à rebours 999, 998, 997... etc... Quel contraste !

LA CHARBONNEE

Chaque année, à l'approche de l'hiver, dans la plupart des familles, on tuait le cochon. Achille Têtarde était le tueur d'alors. Après la saignée, le cochon était flambé avec de la paille puis on le grattait et à nous qui regardions on nous lançait les « cadots » (les sabots).

A la maison commençait ensuite le découpage des jambons et des quartiers de lard puis on les pendait dans la cheminée pour être fumés. On mettait de côté la grillade. Quant aux autres morceaux, ils allaient au saloir puis on faisait la saucisse, le boudin, l'andouille et le fromage de tête.

Lorsqu'on tuait le cochon dans une famille, c'était l'usage d'envoyer aux parents ou amis la charbonnée qui était un assortiment de grillades et charcuterie qu'on recevait avec plaisir.

LA GOUTTE

L'hiver, lorsqu'on installait l'alambic, le moment de faire la goutte était arrivé. Aussi, comme beaucoup de monde distillait, ça donnait une bonne provision d'eau de vie pour toute l'année. Il en fallait car, en général, on offrait volontiers un petit verre de goutte lors d'une visite. En vérité, le vin n'était pas de consommation courante.

LE REVEILLON

Lorsqu'arrivait Noël, c'était avec une grande impatience qu'on attendait le réveillon. On allait chez Man Louise qui faisait le « casma » (la pâte) dans un grand seau. Ensuite sur le feu à l'âtre, elle plaçait le gaufrier sur la « servante » puis, après avoir mis la pâte, le retournait. Une fois cuites, elle étalait les gaufres brûlantes sur une volette. Nous les mangions chaudes presque au fur et à mesure qu'elle les cuisait jusqu'au départ pour la messe à minuit.

En rentrant de cette belle cérémonie, nos yeux encore pleins de ces lumières, de cette jolie crèche, nous retrouvions le village dans la neige sous un firmament étoilé, ce qui achevait notre enchantement de Noël.

LES SPECTACLES

De temps en temps s'installait sur le pâquis un théâtre ou un cirque ambulants. Ce qui nous plaisait le plus, c'était les marionnettes et les pantomimes. Au cinéma muet, l'opérateur donnait les explications sur le déroulement du film. Les acteurs défilaient sur l'écran avec des gestes saccadés, c'était le début du cinéma.

Des charlatans venaient aussi donner des représentations et leurs tours de magie nous impressionnaient toujours. Parfois, dans les rues, des chanteurs chantaient les dernières chansons en vogue. Ensuite, ils faisaient la quête. Il y avait aussi la danse de l'ours et combien d'autres attractions.

LA FETE DES ECOLES

A la fin de l'année scolaire, avant les grandes vacances, avait lieu la fête des écoles. Je me souviens d'une des dernières, avant la guerre de 1914-1918. Elle avait lieu dans la grange de la ferme d'Edouard Renoy sur le Pâquis. Ma classe jouait les mirlitons, les plus grands chantaient ou jouaient du théâtre ; enfin un dimanche après-midi avait lieu sur le terrain d'exercice la fête de gymnastique sous la direction de M. Fernand Coffin, le dernier sous-maître avant la guerre où, hélas, il fut tué à la bataille de Bertrix (Belgique) dans les débuts.

LE PAQUIS

La Place du Pâquis était le lieu de prédilection des joueurs de boules et de quilles. Quant à nous, nous aimions y jouer au cerceau, aux barres, aux « chiques » et aux osselets. L'hiver, on y faisait des grillades.

Les filles jouaient au volant ou au diabolo. Leur coquetterie était de porter des talonnettes en caoutchouc, il fallait bien suivre la mode !

Sur le Pâquis s'installait quelquefois les caramougnats qui venaient ramoner les cheminées ou les caramanchats qui rétamait les cuillères et fourchettes en chantant :

" Tam, tam, tam
C'est moi qui rétame. "

Il y avait aussi les déballages de vaisselle (Maria Raphaël), de meubles (Clément Claudot des Deux-Villes), de draps (le père Brunot d'Osnes). Aux vacances, les Fortant venaient jouer au jeu de croquet.

Lorsqu'arrivait le temps des cerises, la mère Barbançon poussait sa petite charrette en criant : « Aux c'risés, aux c'risés ! » et elle posait les bigarreaux dans une petite balance romaine en fer qu'elle tenait suspendue par la main.

L'hiver, c'était la vente des harengs frais. Chaque jeudi, on avait coutume de voir « la Guiguite » de Sachy qui demandait l'aumône.

Une figure sympathique d'alors était le père Ringlet qui venait avec son baluchon noir sur le dos. C'était le tailleur qui venait prendre les mesures et vous apportait les vêtements à domicile.

En 1914, une équipe d'électriciens était venue au village pour installer l'électricité. Malheureusement, les travaux ont été interrompus par la guerre. Ce n'est que longtemps après celle-ci qu'enfin les habitants ont pu jouir de la lumière électrique.

Matton était un centre important à l'époque et il fut question de créer une ligne de chemin de fer qui relierait Carignan à Florenville en passant par Matton. Hélas, la guerre a mis fin à tous ces projets.

Lucien DION



L'ouvrage fantôme de Vaux-lès-Mouzon.

Une bonne partie de notre population se souviendra toujours de ces années entre 1938 et 1945. La jeunesse a probablement entendu parler de l'«exode», de la «WOL» etc. Par contre, qui sait qu'il y a à Vaux un ouvrage fantôme de la ligne Maginot ?

Nous savons que cette ligne, dont le nom vient d'un ministre de la guerre, se compose d'ouvrages de taille diverse que l'on peut classer en gros (Hackenberg, Fermont...) et plus près de nous Velosnes, d'ouvrages moyens (le Chênois...) et petits ouvrages (la Ferté...).

Le « Tête de pont de Montmédy » prévue un moment, de Velosnes jusqu'aux hauteurs entre Chiers et Meuse devait constituer un nouveau front du type « Maginot » pour empêcher le passage jusqu'au confluent de la Chiers et de la Meuse. La suite d'ouvrages construits est la suivante en partant de l'est vers l'ouest : Velosnes, Thonnelle, le Chênois, la Ferté (voir Stéphane Gaber, *Le secteur fortifié de Montmédy 1935-1940*). Des casemates seront construites entre les ouvrages. On remarque de suite que les petits ouvrages sont encadrés par des moyens ou des gros... excepté à l'ouest de la ligne, celui de la Ferté, il manque un gros ouvrage que n'importe quel caporal ferait construire pour terminer la ligne. Ce gros ouvrage existe... dans la littérature et aux Archives du Génie à Vincennes : c'est l'ouvrage fantôme de Vaux-lès-Mouzon.

D'abord, dans l'ouvrage du Général Tournoux, « La défense des frontières » page 167:

« A la vérité, les études du projet de la tête de pont de Montmédy avaient mis en lumière l'utilité de prolonger la ligne vers l'ouest, et de tenir les hauteurs de la presque île formée par la Meuse et la Chiers avant leur confluent. Un gros ouvrage prévu à cet effet et armé d'artillerie, flanquant à la fois la vallée de la Meuse et celle de la Chiers devait constituer un môle solide. »

Puis Roger Bruge, dans « Faites sauter la ligne Maginot » indique lui aussi page 34:

« La CORF avait formé le projet de donner à cette extrémité de la ligne Maginot [tête de pont de Montmédy] une sorte de pilier d'angle, un gros ouvrage d'artillerie qui, depuis les hauteurs de Vaux-lès-Mouzon, eût protégé avec ses canons le confluent de la Meuse et de la Chiers. La politique d'économie à partir de 1933 n'a pas permis de concrétiser ce projet. »

Egalement dans le dernier livre de Giuliano « Les soldats du béton » page 297:

*« Deux autres ouvrages permettraient d'étendre le barrage fortifié jusqu'à la Meuse :
- un sur la croupe de la cote 216 entre la Ferté et Villy [la Croix de Villy] exerçant son action entre le bois du Chênois et les hauteurs de Vaux-lès-Mouzon.
- un sur les hauteurs de Vaux-lès-Mouzon, au point culminant des reliefs entre Chiers et Meuse, un gros ouvrage agirait à la fois dans la vallée de la Chiers jusqu'à la cote 216, et dans celle de la Meuse jusqu'au abords de Sedan. »*

Aux Archives du Génie à Vincennes on trouve, entre autre, un rapport de reconnaissance sur le terrain du général Belhague et du lieutenant-colonel Delay en date du 18 septembre 1933 qui propose des ouvrages aux emplacements suivants:

- cote 302 (sud de Velosnes)... [construit]
- cote 345 (est de Thonnelle)... [construit]
- bois du Chênois (est de Montlibert)... [construit]

- cote 220 (entre Villy et la Ferté) [nord de la route de la Ferté à Malandry (bois Seillier) - construit un peu plus bas et beaucoup moins important]. Les vues étendues de la cote 220 - sa distance vers l'est du bois du Chênois (7 km.), vers l'ouest de la cote 356 [IGN 348] **S.E. de Vaux** (6 km. 500) l'indique comme emplacement d'un ouvrage d'artillerie et d'infanterie barrant la vallée de la Chiers et liant les organisations du massif de Montlibert à celle de la région du bois de Blanchampagne-Vaux...

- signal cote 356 [IGN 348] - **S.E. de Vaux**. Ce signal marque le sommet d'un plateau dénudé qui constitue dans la région le point culminant des hauteurs entre Chiers et Meuse...

De la cote 356 [IGN 328], on n'aperçoit pas la Meuse même. Mais par le seuil où passe la route de Vaux à Mouzon (cote 274) [les Horgnes-Car. St. Pierre], on voit la plaine de la Meuse et les hauteurs boisées à l'ouest.

Un ouvrage important pourrait être établi agissant :

Infanterie :

- à gauche, vers cote 274
- frontalement, sur les lisières de Vaux, les pentes du plateau
- à droite, sur les lisières du bois de Blanchampagne

Artillerie :

- à gauche vers le seuil cote 274 et la Meuse prise en enfilade
- frontalement, sur la région d'Euilly et les plaines de la Chiers
- à droite, vers Villy et la cote 220 [ouvrage de La Ferté]

L'ouvrage serait assez facile à établir et d'accès commode ».

Je n'ai pas encore trouvé de plan (s'il en existe). On peut toutefois facilement imaginer, d'après les indications ci-dessus et d'autres documents à Vincennes, que notre ouvrage fantôme comporterait au moins six blocs de combat (3 d'artillerie et 3 d'infanterie) plus un bloc d'entrée mixte (hommes et matériel) situé au sud-ouest de la ferme de Sart et accessible par une route à construire partant de la route, alors nationale 64 (Sedan-Verdun), du centre de Moulins-Saint-Hubert puis par le « Ravin du ruisseau des Fontaines » (ou « ruisseau des Vignes »). Le bloc d'entrée à Moulins construit entre les cotes 260 et 271 à l'entrée du bois de Moulins serait suffisamment bas pour ne pas avoir besoin d'ascenseur et avoir un accès direct au casernement, magasins et usine à environ 90 mètres sous le plateau.

Un rapport du Général Griveaux (Archives du Génie à Vincennes) en date du 28 septembre 1933 propose les mêmes emplacements, en précisant que s'il devait y avoir des compressions budgétaires, elles ne devraient pas entraîner la réduction des ouvrages mais la longueur du front, tout en conservant **deux points forts aux extrémités**. Il n'a pas été entendu ou on n'a pas voulu l'entendre...

En effet, des réductions du budget des armées sont intervenues en 1933. L'ouvrage de Vaux n'a pas été construit, on n'a pas non plus renforcé celui de la Ferté (Deux blocs pour un ouvrage de fin de ligne !). Nous connaissons tous, la fin dramatique, qui attendait, quasi obligatoirement, son équipage.

Celle-ci n'aurait pas eu lieu :

- si l'ouvrage de Vaux avait existé, car les Allemand n'auraient jamais entrepris l'attaque du village de Villy ni de l'ouvrage de Villy-la-Ferté (flanqué par le Chênois à l'est et Vaux à l'ouest).
- si, vu son absence, un petit général entêté n'avait pas refusé une sortie à la garnison dont les armes avaient été neutralisées.

Claude Gaillard

Hier et aujourd'hui : l'avenue de Blagny

Avant 1940



Graineterie Denaiffe

Kiosque à journaux

En 2004



Curieusement, le bastion du Bourg qui est visible actuellement ne l'était pas apparemment avant 1940 !

Courrier des lecteurs

Vous avez des anecdotes à communiquer, des remarques à faire sur les derniers articles, des questions à poser, des suggestions... cette page vous est destinée.

Envoyez votre courrier à : Cercle Historique et Artistique Yvoisien, 2 rue Laurent, 08110 CARI-GNAN.

M. Harbulot nous livre quelques souvenirs personnels comme ancien correspondant de presse du journal *l'Union*.

La photo du siècle

Désigné, en 1968, comme correcteur de l'épreuve de français au B.E.P.C à Charleville Mézières, je me trouvais à vélo, au coeur de Floing, devant plusieurs camions (dont un "grue") du 12^e régiment de chasseurs de Sedan.

Une statue traversait lentement les airs, montait, descendait : c'était celle du général Jean Auguste MARGUERITTE (1823-1870) (1), rapatriée d'Algérie, oubliée sur un quai de Marseille, découverte par un ancien chasseur d'Afrique et à implanter dans la commune de Floing vers laquelle il avait lancé la charge des 1^{er} et 3^e régiments des chasseurs d'Afrique en 1870

Les cavaliers sedanais du XX^e siècle calculaient la position de la statue, afin que le bras du général indique bien la direction de la charge.... et j'attendais la mise en place presque définitive pour braquer mon appareil photo. Clic ! Clic ! répété par précaution.

8 h, l'heure de la convocation était passée. J'espérais que mon retard passerait inaperçu vu le temps de palabres de l'établissement d'un barème de correction de la dictée d'orthographe.

Mais, comme je traversais la cour du collège, M. Ouvrard, Inspecteur primaire surgit et me dit :

"- Alors quoi Harbulot, et l'heure !

- Oh ! M. l'Inspecteur, je ne pouvais pas rater la photo du siècle.

- Quelle photo du siècle ?

- Et je lui expliquai la mise en place de la statue du général MARGUERITTE"

- Ah oui ! c'était une photo à ne pas rater mais dépêchez-vous !

1) Né à Manheulles (Meuse), ancien d'Algérie et du Mexique, il fut grièvement blessé avant la charge et mourut au château de Beauraing (Belgique). Il était le père de Paul et de Victor, écrivains tous les deux.

Kroutchev à genoux !

Visitant le pavillon yougoslave de l'Exposition universelle de Bruxelles (celle de l'atomium, en 1958), j'entendis chuchoter que le président Nikita Kroutchev, grand maître de l'U.R.S.S, allait le visiter aussi.

L'accès au coeur du dit pavillon se faisait par deux escaliers monumentaux : celui de droite fut réservé à ce chef d'état et à sa suite par le service d'ordre, et celui de gauche au public. J'allai m'y poster au milieu pour avoir une nouvelle photo sensationnelle avec mon appareil à ampoule de flash.

Quand N-K (comme on écrivait alors) arriva, en vis à vis de moi, je déclenchai "la mise à feu". Clac ! une mini détonation retentit (ampoule fêlée sans doute) dans un éclair de lumière. Le chef de l'état soviétique s'aplatit instantanément sur les marches de l'escalier, derrière la rambarde de ciment. Un bref instant d'émotion passé, ses gardes du corps en me montrant (j'étais peu rassuré), lui tapèrent sur l'épaule lui expliquant la cause de la détonation. Il se releva et, se tournant vers moi, il me fit un large sourire et un geste amical de la main.

J'avais raté une photo peu ordinaire mais j'avais fait mettre Nikita Kroutchev à genoux !

Quelques activités de l'association.

En 2002, excursion dans la région de Châlons-en-Champagne



La basilique de l'Epine



St Hilaire le Grand cimetière russe (près de Mourmelon)

En 2003, excursion dans l'Avesnois et ...



Avesnes-sur-Helpe



Tournai



Avesnes-sur-Helpe



... exposition sur les commerces et les industries
du Pays d'Yvois avant 1970

LIVRES RÉCENTS DANS LESQUELS IL EST QUESTION DU PAYS D'YVOIS

GREGOIRE Paul-Christian, *L'abbaye d'Orval au fil des siècles*, Metz, Editions Serpenoise, 2002.
Prix 28 €.

Ouvrage très érudit qui est une refonte totale mais moins bien illustrée de l'étude en deux volumes parue en 1982 et en 1992 sous le titre *Orval au fil des siècles*. Inutile de rappeler le rôle considérable joué par l'abbaye d'Orval dans l'histoire de Carignan et du pays d'Yvois.

HOHNADEL Alain et MARY Jean-Yves, *Hommes et ouvrages de la ligne Maginot*, Tome 3, Paris, Histoire et Collections, 2003. Prix 42, 95 €.

Ce livre, magnifiquement illustré et très documenté, est le troisième volume d'une série qui en comprendra quatre. Aux pages 165-179, on lira avec intérêt une excellente étude sur la chute de l'ouvrage de La Ferté en mai 1940 avec des photos d'époque souvent inédites, des cartes et des plans. Les deux auteurs, très connus parmi les historiens de la fortification, ont déjà consacré de nombreux travaux à la ligne Maginot.

GABER Stéphane, *Le chapitre et l'église collégiale Notre-Dame d'Yvois-Carignan*, Carignan, Cercle historique et artistique yvoisien, 2004. Prix 10 € (en librairie à Carignan ou auprès de notre trésorier, Monsieur Michel Moulinay, 2 rue Laurent 08110 Carignan).

Une étude avec de nombreuses illustrations en noir et en couleurs sur le chapitre yvoisien dont le rôle a été considérable avant la Révolution. Sont évoquées l'histoire du chapitre et celle de l'église collégiale. Cette brochure décrit aussi l'état présent de l'édifice et peut servir de guide pour les visiteurs.

GABER Stéphane, « Le Pays des Trois cantons. Destins croisés », *Les Ardennes : une géographie pour notre temps*, Charleville-Mézières, Editions Terres Ardennaises, 2004. Prix : 42, 95 €.

Aux pages 283-296, l'auteur évoque tour à tour : le milieu naturel, les communications, la population, l'habitat, la situation de l'emploi, l'agriculture, les industries, l'artisanat et les services, le tourisme. Nombreuses illustrations en quadrichromie, cartes et tableaux.

DUNETON Claude, *Le Monument* éd. Balland, Paris, 2004, 518 p., 20 €. Sous-titre : le roman vrai.

Claude Duneton, romancier et philologue renommé, est originaire d'un village corrézien qui se nomme Lagleygeolle. Sur son monument aux morts, comme partout en France, s'additionnent les noms des soldats que la Grande guerre a tués. L'auteur a accompli son travail de romancier: les souvenirs, les documents, l'écriture. Il en résulte un texte passionnant. Et qui, de surcroît, nous concerne ! "Puis ils redescendirent une nouvelle fois vers une autre vallée, dont le cours d'eau, plus petit [que la Meuse], s'appelait la Chiers. Ils devaient cantonner là, à Carignan, qu'ils atteignirent à 4 heures de l'après-midi [...]. Toute la journée du lundi 17 août, ils furent de repos à Carignan."

Plus de quarante pages se rapportent à Carignan et alentours.

A signaler aussi l'important travail d'un Yvoisien de naissance : En effet, Jean Pierre Harbulot, actuellement maître de conférence à Nancy a fait paraître en 2003, aux Presses universitaires de cette ville, une thèse de doctorat d'histoire contemporaine intitulée : "*Le Service du travail obligatoire et la région de Nancy face aux exigences allemandes*"

Le Pays d'Yvois

N° 9 (2004)

Bulletin du Cercle Historique et Artistique Yvoisien

siège social : 2 rue Laurent - 08110 Carignan

Directeur de la publication : Stéphane GABER

Responsable de la rédaction : Francis RAYMOND

Impression : Imprimerie de Nevers 08000 Charleville

Dépôt légal : décembre 2004 ISSN 1623-6246

Prix : 4,50 €

